



**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES  
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/10014)

**NATIONS UNIES**



**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES  
POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 14 (A/10014)

**NATIONS UNIES**

New York, 1975

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
ABREVIATIONS .....		vii
INTRODUCTION .....	1 - 13	1
<u>Chapitres</u>		
I. CABINET DU DIRECTEUR GENERAL .....	14 - 17	4
II. FORMATION .....	18 - 60	5
A. Formation destinée aux membres des missions permanentes .....	21 - 28	5
1. Programme de formation relatif à l'Organisation des Nations Unies .....	21 - 24	5
a) Séminaire à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale (New York) .....	21	5
b) Séminaires sur les procédures de négociation aux Nations Unies (Genève) .....	22	5
c) Séminaires sur la document de l'Organisation des Nations Unies (New York et Genève) .....	23	6
d) Séminaire sur la préparation d'une résolution (New York) .....	24	6
2. Programmes de formation sur des questions actuellement traitées aux Nations Unies .....	25 - 28	6
a) Séminaire d'information et d'enseignement sur les questions relatives au droit de la mer (Genève) .....	25	6
b) Séminaire d'information sur la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Genève) .....	26	7
c) Séminaire d'information sur la télé-détection et le développement (New York) .	27	7
d) Exercice de simulation organisé par l'UNITAR et l'Académie internationale de la paix (New York) .....	28	7
B. Formation de diplomates autres que les membres des missions permanentes .....	29 - 32	7
Projet de programmes ONU/UNITAR à l'intention de jeunes administrateurs stagiaires (New York et Genève) .....	31 - 32	8

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
C. Programmes régionaux et autres de formation d'administrateurs .....	33 - 45	8
1. Programme de bourses et cours en matière de droit international .....	33 - 38	8
2. Programme UNITAR/FNUAP de formation sur la planification des établissements humains en fonction des migrations internes .....	39	9
3. Séminaire de formation à l'occasion de l'Année internationale de la femme .....	40	9
4. Programme de formation concernant l'aménagement des zones côtières dans les pays en voie de développement .....	41	10
5. Cours de formation avancée sur la documentation internationale (Genève) .....	42 - 44	10
6. Organisation éventuelle d'un programme de séminaires destinés au personnel des bibliothèques dépositaires des ouvrages des Nations Unies .....	45	10
D. Participation aux activités de formation interinstitutions .....	46 - 49	11
E. Nouvelles de l'UNITAR .....	50 - 55	12
F. Assistance spéciale au Gouvernement soudanais .....	56	12
G. Cours d'orientation sur le pays d'affectation à l'intention du personnel international affecté à des projets de formation en matière de développement national .....	57 - 58	12
H. Conclusion .....	59 - 60	13
III. RECHERCHE .....	61 - 93	14
A. Etudes sur les organisations internationales .....	66 - 75	15
1. Etude de l'incidence des conférences spéciales sur l'administration des activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies .....	66 - 68	15
2. La fonction publique internationale et les services organiques à l'Organisation des Nations Unies .....	69	15
3. Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents .....	70 - 73	16
4. Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales non reliées à l'ONU .....	74	16
5. Prise des décisions au Conseil économique et social .....	75	17

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
B. Paix et sécurité .....	76 - 83	17
1. Décolonisation .....	76	17
2. Procédures de règlement des différends dans les domaines de l'environnement et des ressources marines .....	77 - 80	17
3. Etudes sur le règlement pacifique des différends et sur la solution des conflits	81 - 82	18
4. Mesures concernant le contrôle des armements	83	19
C. Problèmes de développement et de ressources .....	84 - 93	19
1. Migration internationale et retour dans leur pays des spécialistes originaires de pays en voie de développement .....	84	19
2. Incidences des projets de développement sur l'environnement .....	85	20
3. Directives pour juger de l'influence des entreprises multinationales dans les pays en voie de développement .....	86	20
4. Partage équitable des ressources mondiales .	87	20
5. Energie .....	88	21
6. Problèmes spéciaux concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique .....	89 - 93	21
IV. PROJET SUR LE FUTUR .....	94 - 101	23
V. BUREAU EUROPEEN DE L'UNITAR .....	102 - 109	25
VI. RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE DES NATIONS UNIES .....	110 - 115	27
VII. COOPERATION AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES ....	116 - 118	28
VIII. ACTIVITES DIVERSES .....	119 - 120	28
A. Conférences .....	119	28
B. Réunion des chefs des instituts des Nations Unies	120	28
IX. PUBLICATION ET DIFFUSION DES ETUDES DE L'UNITAR .....	121 - 122	29
X. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES .....	123 - 125	29

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
<u>Annexes</u>	
I. Liste des membres du Conseil d'administration .....	31
II. Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru ou qui sont en cours de préparation .....	33
III. Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR (1er juillet 1974-30 juin 1975) .....	39
IV. Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR (1966-30 juin 1975) .....	45
V. Contributions à l'UNITAR .....	47

## ABREVIATIONS

CAC	Comité administratif de coordination
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
OCDE	Organisation de la coopération et du développement économiques
OEA	Organisation des Etats américains
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OUA	Organisation de l'unité africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

## INTRODUCTION

1. Le Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche soumet à l'Assemblée générale à sa trentième session le présent rapport, qui porte sur la période allant du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975, conformément aux dispositions de la résolution 2044 (XX) du 8 décembre 1965, dans laquelle l'Assemblée a notamment prié le Directeur général de l'Institut de lui faire rapport chaque année. Le présent rapport contient un compte rendu des diverses activités entreprises par l'Institut au cours de la période considérée et un exposé des principales raisons les justifiant, ainsi qu'un aperçu des travaux que l'Institut a l'intention d'accomplir à l'avenir.

2. A sa vingt-neuvième session, l'Assemblée générale a examiné le rapport annuel du Directeur général pour la période allant du 1er juillet 1973 au 30 juin 1974 1/. Après avoir entendu la déclaration liminaire de M. Davidson Nicol, Directeur général de l'UNITAR, la Deuxième Commission a examiné le rapport 2/. Dans son rapport à l'Assemblée plénière 3/, la Deuxième Commission a recommandé un projet de résolution que l'Assemblée générale a adopté le 6 novembre 1974 en tant que résolution 3217 (XXIX). Dans cette résolution, l'Assemblée notait avec satisfaction que l'Institut s'acquittait de ses responsabilités de façon toujours plus efficace, invitait l'Institut à organiser ses travaux de recherche et de formation en matière économique et sociale dans le cadre de son mandat, en tenant pleinement compte de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, et exprimait l'espoir que l'Institut bénéficierait d'un appui financier plus important et plus général. Au cours de l'examen du rapport du Directeur général, un certain nombre de délégations ont approuvé la méthode sélective adoptée pour l'établissement du programme de travail de l'Institut et ont formulé des suggestions positives en vue d'améliorer encore les travaux de l'UNITAR. Ces observations ont été soigneusement examinées par le Directeur général et par son personnel; elles ont déjà porté fruit et leur effet se fera sentir encore dans l'évolution ultérieure de l'UNITAR.

3. Lorsqu'il a planifié, organisé et évalué les programmes de l'UNITAR, le Directeur général a consulté régulièrement, suivant la pratique habituelle, les représentants permanents et d'autres membres des missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et à Genève ainsi que des représentants dans d'autres bureaux des Nations Unies, les hauts fonctionnaires de divers pays, les fonctionnaires de rang élevé de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales, les membres d'établissements universitaires et d'autres particuliers intéressés. L'Institut a tiré grand profit de ces consultations et a bénéficié du soutien que lui ont manifesté divers secteurs de la communauté internationale.

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 14 (A/9614).

2/ Ibid., vingt-neuvième session, Deuxième Commission, 1599ème, 1600ème, 1614ème, 1619ème et 1622ème séances.

3/ Ibid., vingt-neuvième session, Annexes, point 44 de l'ordre du jour, document A/9839.

4. Le Conseil d'administration de l'UNITAR a continué à fournir au Directeur général des directives et des conseils. Le Conseil se compose actuellement de 21 membres nommés par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et de quatre membres de droit <sup>4/</sup>. Le Secrétaire général a porté un vif intérêt aux travaux de l'Institut et n'a cessé d'encourager le Directeur général et son personnel et de leur apporter des conseils éclairés.

5. Le Conseil a tenu sa treizième session à New York du 24 au 26 septembre 1974, sous la présidence de sir Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Felipe Herrera (Chili) étant Vice-Président. La session du Conseil à New York a été précédée d'un week-end de travail au cours duquel une analyse complète de l'ordre des priorités de l'Institut a été effectuée; le Président a soumis un rapport à ce sujet à la session du Conseil. Cette réunion préparatoire a permis au Conseil d'adopter plus rapidement des décisions importantes concernant les activités à entreprendre au cours de l'année à venir et d'approuver les politiques et les directives à suivre dans l'exécution des travaux de l'Institut. Elle a également permis aux membres du Conseil d'examiner plus en détail différents projets et programmes avec les hauts fonctionnaires de l'Institut qui en sont responsables.

6. Les décisions adoptées par le Conseil ont visé essentiellement à établir un ordre de priorité plus rigoureux en matière de formation et de recherche, dans le souci d'exécuter le projet sur le Futur avec davantage d'énergie et de réalisme, et à modifier la structure interne de l'Institut. On trouvera dans les chapitres suivants du présent rapport de plus amples détails sur l'application de ces décisions. La quatorzième session du Conseil se tiendra à New York du 22 au 25 septembre 1975 : le Conseil pourra alors examiner les progrès accomplis dans l'application de ses décisions, ainsi que ses responsabilités en ce qui concerne l'approbation du programme de travail et du budget pour l'année civile 1976.

7. Le Directeur général a procédé à la réorganisation de l'Institut comme l'avait approuvé le Conseil d'administration. Cette nouvelle organisation a permis en particulier à l'Institut de développer ses activités de formation à Genève et dans d'autres centres extérieurs à New York. A l'heure actuelle, l'Institut est composé du Cabinet du Directeur général, de quatre départements (recherche, projet sur le Futur, formation, finances et administration) et du Bureau européen à Genève. Il convient de mentionner spécialement que M. Philippe de Seynes, l'ancien Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, a été chargé de l'exécution du projet sur le Futur, partie importante des activités de l'Institut qui prendra encore davantage d'ampleur au cours des prochaines années. La réorganisation en question a également permis d'insuffler une vie nouvelle à l'Institut, de multiplier les initiatives et d'améliorer la qualité des travaux.

8. Au cours de la période considérée, l'Institut a continué à offrir des programmes de formation portant essentiellement sur des sujets ayant une valeur pratique, en particulier à l'intention des diplomates et des hauts fonctionnaires nationaux s'intéressant aux activités internationales. Il convient de signaler particulièrement que l'Institut s'est de nouveau efforcé d'organiser, sur le plan interinstitutions, des programmes de formation s'adressant aux fonctionnaires internationaux. Après un certain nombre de discussions et de réunions spéciales, le mécanisme consultatif grâce auquel sont organisés les programmes de formation à l'intention des fonctionnaires internationaux a pu être uniformisé. L'Institut espère jouer un rôle très important dans ce domaine.

---

<sup>4/</sup> Pour la composition du Conseil, voir annexe 1.

9. Dans ses recherches, l'UNITAR a examiné en particulier le besoin d'améliorer la structure et le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les problèmes de développement économique et social intéressant spécialement les pays en voie de développement. Dans les domaines importants, comme celui du règlement pacifique de différends et de la solution des conflits, l'Institut a examiné des questions concernant l'avenir et portant sur les ressources des océans et les ressources en eau, l'espace aérien, les modifications météorologiques et l'influence du développement sur l'environnement.

10. Le projet sur le Futur a été défini plus en détail lors de la Conférence de l'UNITAR sur le Futur. Des études et des conférences portant sur la pénurie de ressources naturelles et les relations entre la population, l'environnement et le développement ont été prévues pour l'année à venir. Dans le cadre du mandat précis de l'UNITAR, les travaux concernant le projet sur le Futur sont étroitement coordonnés avec ceux d'autres services du système des Nations Unies qui s'occupent de ces questions importantes, et ils sont autant que possible effectués en commun.

11. En répondant à l'invitation de l'Assemblée générale dont il est fait mention au paragraphe 2 ci-dessus, le but de l'Institut est de définir et d'entreprendre les recherches et les études qui aideront l'Organisation des Nations Unies à analyser les problèmes que posera l'instauration du nouvel ordre économique international. Des mesures ont été prises pour obtenir la participation d'experts choisis en particulier parmi les milieux universitaires et dont il est souhaitable d'obtenir la collaboration pour définir et mettre au point les programmes. De même, les matières enseignées dans le cadre des programmes de formation de l'UNITAR sont choisies avec soin afin que les participants acquièrent une meilleure compréhension des différents aspects de l'action menée par les Nations Unies pour atteindre les objectifs du nouvel ordre économique international.

12. A une époque où les coûts augmentent et l'inflation se généralise, l'Institut continue à faire face à des problèmes financiers, tout comme les autres organismes des Nations Unies. En réponse à l'appel qu'avait lancé l'Assemblée générale en exprimant l'espoir que l'Institut bénéficierait d'un appui financier plus important et plus général, le Directeur général a consacré une partie considérable de son temps à solliciter une aide financière accrue des pays développés et en voie de développement. Afin d'obtenir ces fonds, condition essentielle au développement et à l'intensification des activités entreprises par l'UNITAR dans le cadre de ses responsabilités statutaires, le Directeur général s'est rendu dans bon nombre de pays. Les réponses ont été encourageantes. Par exemple, on peut maintenant envisager d'organiser à l'intention des fonctionnaires des pays en voie de développement des programmes spéciaux de formation qui bénéficieront de l'appui financier des pays intéressés et se dérouleront dans des centres régionaux. Toutefois, le Directeur général a le devoir de faire part à l'Assemblée générale de son inquiétude croissante devant la situation financière de l'Institut. L'Assemblée générale sera donc peut-être disposée à prendre les mesures voulues pour atténuer les difficultés actuelles de l'UNITAR résultant de tendances inflationnistes qui échappent à son contrôle.

13. Les publications de l'Institut parues au cours de l'année ont porté sur des sujets d'actualité tels que les ressources énergétiques, le règlement pacifique des différends, la science et la technique et le droit de la mer. Les études de l'UNITAR sont actuellement publiées dans la plupart des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies et on espère qu'à l'avenir l'aide des contributeurs permettra d'assurer rapidement la parution de toutes ces publications dans des langues autres que les versions initiales. Le Secrétaire général et divers organes des Nations Unies, tel le groupe d'experts de haut niveau créé en application du paragraphe 5 de la résolution 3343 (XXIX) de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1974, se sont plu à reconnaître l'utilité des travaux effectués récemment à l'Institut.

## CHAPITRE PREMIER

### CABINET DU DIRECTEUR GENERAL

14. Des réunions portant sur des questions de politique générale et d'administration, organisées régulièrement avec les chefs des départements et les hauts fonctionnaires représentant les différents groupes de l'ONU, ont permis de renforcer la coordination centralisée des divers départements, ce qui a eu pour résultat de faire prendre davantage conscience aux intéressés des problèmes essentiels qui se posent à l'Organisation au stade actuel de son évolution.
15. Les tâches du Directeur général ont été réparties entre l'Administration, les campagnes de fonds, la recherche et les conférences. En l'absence d'un fonds de dotation, il a fallu sans cesse solliciter les contributions des Etats Membres. A cet égard, les recommandations et résolutions de l'Assemblée générale qui ont encouragé les Etats Membres à s'intéresser à l'UNITAR ont été des plus utiles.
16. Au cours de l'année, le Directeur général a été invité par diverses universités et instituts d'Afrique, d'Europe, du Moyen Orient et des Etats-Unis d'Amérique à faire des conférences et à diriger des séminaires de niveau supérieur portant sur les relations internationales et se référant en général plus particulièrement à l'Organisation des Nations Unies. Dans ce domaine, il a également apporté sa collaboration, sous forme d'article, à la New Encyclopaedia Britannica 5/ et il le fera encore prochainement pour la future encyclopédie internationale de l'enseignement supérieur.
17. L'Université de Cambridge (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) a invité le Directeur général à prononcer le discours d'usage à l'occasion de la Conférence biennale sur le Commonwealth en 1974.

---

5/ Quinzième édition (Chicago, Ill., Encyclopaedia Britannica, Inc., 1974), 30 volumes.

## CHAPITRE II

### FORMATION

18. Dans son rapport de l'année dernière, le Directeur général avait signalé qu'il avait engagé un consultant spécial pour l'aider à élaborer un programme élargi de formation 6/. A la suite de ces préparatifs, on a réinstitué le Département de la formation et nommé un nouveau Directeur de la formation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1975.

19. Le Directeur général avait également annoncé l'année dernière que l'une des premières mesures qui seraient prises en vue d'élargir le programme de formation consisterait à faire du bureau de Genève le centre du programme de formation pendant une partie de l'année 7/. C'est ce qu'on a commencé à faire à la fin de 1974 en organisant un certain nombre de cours de formation destinés aux membres des missions permanentes à Genève et en intensifiant les contacts et la collaboration avec les services de formation des institutions spécialisées situées en Europe. Ces activités sont décrites plus en détail ci-après.

20. Un chiffre intéressant peut servir d'introduction au présent chapitre : des représentants de 120 pays ont participé au programme de formation de cette année.

#### A. Formation destinée aux membres des missions permanentes

##### 1. Programme de formation relatif à l'Organisation des Nations Unies

###### a) Séminaire à l'intention des nouveaux membres des délégations à l'Assemblée générale (New York)

21. Un nouveau séminaire de la série destinée aux nouveaux membres des délégations, portant sur les buts et fonctions de l'Assemblée générale et sur les méthodes et procédures de l'Assemblée et de ses grandes commissions, s'est tenu à New York les 18, 19 et 20 septembre 1974. On a utilisé essentiellement pour ce séminaire un exercice de simulation préparé à cette fin ainsi qu'une version mise à jour du numéro des Nouvelles de l'UNITAR intitulé "Le métier de délégué". Pour la majeure partie des activités, les participants ont été répartis en petits groupes selon leur langue.

###### b) Séminaires sur les procédures de négociation aux Nations Unies (Genève)

22. Dans le cadre de l'expansion du programme de formation à Genève, dont il a été question ci-dessus, deux séminaires de formation relatifs aux procédures de négociation aux Nations Unies ont été organisés au Palais des Nations, l'un du 2 au 6 décembre 1974 et l'autre du 25 au 27 mars 1975. Si le deuxième séminaire a été organisé si peu de temps après le premier, c'est qu'un grand nombre de personnes avaient souhaité s'inscrire au séminaire de décembre et qu'on a donc jugé bon d'en organiser un deuxième. L'accent a été mis sur les procédures de négociation officielles et officieuses, utilisées par un certain nombre d'institutions et

---

6/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 14 (A/9614), par. 74.

7/ Ibid., par. 75.

d'agences ayant leur siège à Genève. Un exercice de simulation, fondé sur un nouveau point imaginaire de l'ordre du jour du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, a constitué l'élément central du programme au cours des deux séminaires.

c) Séminaires sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies (New York et Genève)

23. Les activités de formation sur la façon de comprendre, d'organiser, de retrouver et d'utiliser les informations nécessaires dans les nombreuses sources complexes de la documentation de l'ONU figurent maintenant au nombre des activités de l'UNITAR qui se développent le plus rapidement. Une série de cours de formation, brefs et intensifs, ayant recours à l'utilisation de monographies préparées à cette fin, ont été organisés à New York en septembre 1974 ainsi qu'en mars et en avril 1975. Le programme organisé à Genève comprenait un séminaire de formation de base sur la documentation de l'ONU, tenu en octobre 1974, ainsi que des sessions sur des cas précis, tenues en mars 1975. Il a été possible d'organiser la plupart de ces cours en anglais, en espagnol et en français; au total, 162 participants originaires de 77 pays ont participé à ce programme.

d) Séminaire sur la préparation d'une résolution (New York)

24. Ce séminaire, tenu du 2 au 4 avril 1975, était destiné aux membres des missions permanentes arrivés à New York après le mois de septembre 1974. Il était composé d'un bref programme liminaire relatif au fonctionnement du système des Nations Unies, l'accent étant mis plus particulièrement sur le fonctionnement de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions, suivi d'un exercice de simulation au cours duquel les participants étaient censés formuler des projets de résolution et suivre le processus normal de négociation pour se préparer à une réunion imaginaire de la Deuxième Commission.

2. Programmes de formation sur des questions actuellement traitées aux Nations Unies

a) Séminaire d'information et d'enseignement sur les questions relatives au droit de la mer (Genève)

25. Un programme expérimental, composé de brefs séminaires d'information et d'enseignement sur des questions traitées aux Nations Unies, a commencé par un séminaire de deux jours relatif aux questions fondamentales examinées à la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et à l'évolution des techniques dans ce domaine. Le séminaire s'est tenu à Genève les 6 et 7 mars 1975, immédiatement avant l'ouverture de la troisième session de cette conférence; il était destiné particulièrement aux membres des missions permanentes qui ne s'étaient pas occupés auparavant de questions de cet ordre mais qui étaient appelés à s'y intéresser à un titre ou un autre parce que la Conférence avait lieu à Genève. Une description de l'historique de la Conférence, une discussion sur la terminologie utilisée et un exposé sur la structure de la Conférence elle-même ont été suivis d'une description de la deuxième session de Caracas faite par des participants à chacune des trois grandes commissions. Le deuxième jour, les participants ont entendu des exposés sur certaines des découvertes techniques faites en matière d'exploration de pétrole et de gaz au large des côtes, d'extraction des ressources minérales sous-marines, etc.

b) Séminaire d'information sur la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Genève)

26. Une semaine avant l'ouverture de la Conférence - le 28 août 1975 - un séminaire d'information sur les questions en cause a été organisé à l'intention des membres des missions permanentes appelés à participer directement à la Conférence elle-même. Le Secrétaire général de la Conférence, un représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique, des ambassadeurs qui avaient participé aux travaux du Comité préparatoire et des experts extérieurs à l'ONU, y compris M. William Epstein, chargé spécial de recherche à l'UNITAR, ont participé à ce séminaire. La première partie a consisté en une série de questions et de réponses sur la structure et les thèmes de la Conférence et la deuxième partie en une discussion avec les fonctionnaires et les experts présents au séminaire à propos des diverses prises de position sur les questions clefs dont la conférence était saisie.

c) Séminaire d'information sur la télédétection et le développement (New York)

27. En raison du rôle accru joué par la Division de l'espace extra-atmosphérique et par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique ainsi que son Sous-Comité, on a organisé un séminaire d'information et d'enseignement de deux jours consacré à la télédétection des ressources de la Terre par satellite. Au cours de ce séminaire, qui a fait largement appel à des auxiliaires audio-visuels et qui a bénéficié de l'assistance d'experts de l'ONU et du dehors, les membres des missions ont été invités à étudier les questions et les techniques en jeu dans le domaine de la télédétection considérée comme auxiliaire du développement, ainsi que le coût des diverses formes d'utilisation de cette technique. La dernière partie du programme a été consacrée au rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le vaste domaine des activités extra-atmosphériques.

d) Exercice de simulation organisé par l'UNITAR et l'Académie internationale de la paix (New York)

28. Un exercice de simulation organisé en commun par l'UNITAR et l'Académie internationale de la paix sur le problème du maintien de la paix a eu lieu à New York, du 19 au 21 mai 1975, au siège de la Dotation Carnegie pour la paix internationale. Il a été effectué par des membres de missions permanentes, des fonctionnaires internationaux et des experts extérieurs à l'ONU. Il s'agissait d'une version modifiée d'un exercice de simulation que le général Indar Rikhye, président de l'Académie internationale de la paix, et le colonel Thomas Fisher, consultant de l'Académie en matière d'exercices de simulation, avaient organisé pour d'autres groupes de spécialistes dans un certain nombre de régions.

B. Formation de diplomates autres que les membres des missions permanentes

29. Un cours a été organisé à la demande du Gouvernement mexicain et un programme de formation de trois semaines a été mis au point en novembre 1974 à l'intention d'un groupe composé de diplomates en cours de formation et de fonctionnaires nationaux s'intéressant particulièrement aux activités de l'Année internationale de la femme. On a également organisé une série d'entrevues et d'études sur cette question. Chacun des participants était tenu de rédiger un exposé sur le sujet de son choix, qui a été ensuite présenté au cours d'une série de réunions auxquelles assistaient en tant que commentateurs des spécialistes du sujet examiné.

30. A la demande du Gouvernement vénézuélien, l'UNITAR a reçu pendant trois semaines, en septembre 1974, un groupe de diplomates vénézuéliens en cours de formation pour leur enseigner le fonctionnement du système des Nations Unies en général et de l'Assemblée générale en particulier, au moyen d'une série d'exposés, d'entrevues, de discussions de groupe et de visites. En outre, les participants ont été incités à se préoccuper surtout des domaines d'activité des Nations Unies qui les intéressaient particulièrement.

Projet de programmes ONU/UNITAR à l'intention de jeunes administrateurs stagiaires (New York et Genève)

31. Une perspective intéressante pour l'Institut dans le domaine de la formation aux activités des Nations Unies serait un programme de six mois destiné à de jeunes administrateurs stagiaires que l'UNITAR organiserait à l'intention de fonctionnaires de certains Etats Membres pour leur permettre de se familiariser avec le fonctionnement des Nations Unies avant de reprendre leurs fonctions dans leurs pays respectifs. Cette proposition a été faite après que l'Assemblée générale a décidé à sa dernière session 8/ de diviser en deux parties un programme existant de formation de stagiaires, l'UNITAR étant chargé de groupe de participants décrits ci-dessus. Pendant la période de six mois, les participants recevraient des cours d'orientation générale sur le fonctionnement du système des Nations Unies, participeraient directement à des études et des discussions sur l'Assemblée générale et le fonctionnement de ses organes subsidiaires, suivraient un programme de lectures, d'entrevues et de séminaires conçu de façon à correspondre aux qualifications et aux intérêts professionnels de chacun et prépareraient un exposé sur un sujet d'intérêt professionnel.

32. Les cours seraient organisés à New York ou Genève, ou dans ces deux villes, selon les intérêts et la langue de travail des candidats retenus. Si ce projet était approuvé, les crédits seraient ouverts par l'Assemblée générale et on créerait pour l'exécuter un nouveau poste d'administrateur accompagné de services de secrétariat. L'UNITAR a travaillé activement cette année à l'organisation de ce programme.

C. Programmes régionaux et autres de formation d'administrateurs

1. Programme de bourses et cours en matière de droit international

33. Comme les années précédentes, l'UNITAR a été chargé de la majeure partie du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, institué par l'Assemblée générale dans sa résolution 2099 (XX) du 20 décembre 1965. Au total, 19 bourses ont été octroyées à de jeunes fonctionnaires des services juridiques des gouvernements et à des professeurs de droit international, originaires pour la plupart de pays en voie de développement. Dans le cadre du programme d'étude, les participants ont assisté aux cours de droit international de l'Académie de droit international de La Haye, ainsi qu'aux cours et séminaires spéciaux organisés par l'UNITAR pendant cette période. Les boursiers étaient originaires des pays suivants : Barbade, Brésil, Burundi, Congo, Egypte, Etats-Unis, Inde, Indonésie, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, Roumanie, Somalie, Sri Lanka, Yémen démocratique et Zambie.

---

8/ Ibid., vingt-neuvième session, Annexes, point 81 de l'ordre du jour, document A/9980.

34. Les participants ont ensuite eu le choix entre six semaines de cours de recherche au Centre d'études et de recherches de l'Académie de La Haye ou trois mois de formation pratique dans l'un des services juridiques de l'Organisation des Nations Unies ou d'institutions associées. L'UNITAR administrera le même programme au cours de l'été 1975.

35. Conformément à la résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale, l'UNITAR a également organisé en commun avec le Service juridique du Secrétariat de l'ONU deux cours régionaux de formation et de perfectionnement en matière de droit international pour l'Afrique; l'un, destiné à des juristes africains francophones, s'est tenu du 16 au 29 janvier 1975 au Zaïre, et l'autre, organisé à l'intention de juristes africains anglophones, s'est tenu du 3 au 15 février 1975 en Sierra Leone. Ces deux cours traitaient essentiellement des questions juridiques liées au développement économique et social des pays en voie de développement en particulier dans le contexte africain. Quarante-deux participants venus de 23 pays africains ont pris part à ce programme.

36. L'UNITAR remercie très vivement les Gouvernements zaïrois et sierra-léonien de leur hospitalité et de l'appui généreux qu'ils ont apporté au programme.

37. Les animateurs de ces séminaires venaient d'Algérie, de Madagascar, de l'URSS, de Suisse et de la Banque mondiale dans le cas du programme de Kinshasa; ils venaient de Belgique, d'Ethiopie, du Ghana et de la Banque mondiale dans le cas du programme de Freetown.

38. On compte organiser deux autres séries de cours, l'une pour la région de l'Asie et du Pacifique et l'autre pour la région de l'Asie occidentale.

2. Programme UNITAR/FNUAP de formation sur la planification des établissements humains en fonction des migrations internes

39. Un nouveau projet commun UNITAR/FNUAP est en train d'être mis au point, conformément aux dispositions du mandat de l'UNITAR aux termes desquelles il doit contribuer à la formation de fonctionnaires nationaux s'occupant de questions liées à l'ONU. L'UNITAR organise un cours de formation d'un mois sur les aspects de la migration interne à l'intention des fonctionnaires qui conseillent les dirigeants à cet égard : planificateurs urbains et ruraux, experts en santé et en nutrition et spécialistes de l'éducation. La documentation mise au point pour ce cours ou pendant qu'il se donnera aux Antilles au début de 1976 sera ensuite utilisée pour un bref cours de démonstration sur ce sujet, qui sera organisé dans le cadre d'un programme de préparation à Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui doit avoir lieu à Vancouver du 31 mai au 11 juin 1976. Les travaux préliminaires sur ce projet ont commencé au début de 1975.

3. Séminaire de formation à l'occasion de l'Année internationale de la femme

40. Le PNUD, l'American Association for the Advancement of Science et l'UNITAR ont organisé à Mexico du 16 au 19 juin 1975, c'est-à-dire immédiatement avant la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, un séminaire de formation consacré aux femmes et au développement. Des fonds spéciaux avaient été fournis pour ce séminaire auquel ont assisté des participants venus de plus de 30 pays. Le

Directeur de la formation était codirecteur du séminaire et plusieurs fonctionnaires de l'UNITAR ont aidé à l'organisation et au déroulement des cours; deux membres du personnel de l'UNITAR, originaires respectivement du Gabon et de l'Égypte, ont rédigé pour le séminaire un document d'information sur le rôle de l'ONU en ce qui concerne la question des femmes et du développement.

4. Programme de formation concernant l'aménagement des zones côtières dans les pays en voie de développement

41. Ce projet encore en cours de négociation a trait aux besoins de formation de pays côtiers en voie de développement, si, comme cela sera certainement le cas - quel que soit le résultat de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer - ils auront à s'acquitter de tâches nouvelles faisant appel à des techniques modernes dans le domaine de l'aménagement des zones côtières. Une source potentielle de financement spécial souhaiterait que l'UNITAR mette au point un programme de formation qui serait organisé aux niveaux régional et sous-régional. L'objet et l'utilité de ce programme seraient comparables, *mutatis mutandis*, au Programme de formation en matière d'achats internationaux récemment organisé par l'UNITAR, là encore avec l'aide de fonds spéciaux. L'Institut a presque terminé la mise au point de cette proposition de projet.

5. Cours de formation avancée sur la documentation internationale (Genève)

42. Le deuxième cours de formation sur la documentation internationale, organisé par l'UNITAR et la Bibliothèque des Nations Unies avec le concours d'associations professionnelles internationales dans ce domaine, s'est tenu à Genève pendant deux semaines, du 7 au 18 avril 1975.

43. C'était le deuxième de ce qui semble devoir être une série de cours de formation sur place de bibliothécaires et documentalistes s'occupant de la documentation internationale en général et de celle relative à l'ONU en particulier.

44. Pour ce cours, organisé à l'intention de spécialistes francophones, on n'a accepté que 25 participants et le processus de sélection a permis de se rendre compte du grand nombre de candidats qualifiés souhaitant encore recevoir une formation dans ce domaine. Les participants étaient des fonctionnaires d'organisations internationales, des membres de missions permanentes ou des personnes ayant des responsabilités particulières en matière de documentation internationale. De même que dans le cas des cours précédents, les objectifs ont consisté à donner aux participants une idée générale des activités des organismes des Nations Unies dans leur ensemble, à les former dans des domaines précis tels que la production, le traitement, la diffusion et l'utilisation de la documentation internationale et à organiser des exercices pratiques à l'aide d'une documentation fournie par les institutions et organismes ayant leur siège à Genève.

6. Organisation éventuelle d'un programme de séminaires destinés au personnel des bibliothèques dépositaires des ouvrages des Nations Unies

45. Il existe un autre groupe de personnes s'intéressant professionnellement à la documentation internationale qui pourraient avoir besoin de formation, à savoir les bibliothécaires travaillant dans les bibliothèques dépositaires des ouvrages des Nations Unies; on cherche donc à savoir s'il serait utile d'organiser en commun avec la Bibliothèque des Nations Unies des séminaires de formation régionaux qui se tiendraient tout d'abord en Amérique du Nord et aux Antilles.

#### D. Participation aux activités de formation interinstitutions

46. L'UNITAR s'est consacré activement aux responsabilités qui lui incombent en matière de collaboration interinstitutions dans le domaine de la formation. En octobre 1974, le Directeur de la formation a été invité par ses homologues à présider à Genève une réunion de deux jours, rassemblant les fonctionnaires chargés de la formation du personnel de l'ONU et des institutions spécialisées, au cours de laquelle des questions d'intérêt commun ainsi que des projets pouvant être exécutés en collaboration ont été examinés. La réunion s'est révélée extrêmement fructueuse et il a été décidé a) d'organiser chaque année une réunion de ce genre et b) de recommander au Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) que les participants à la réunion soient officiellement constitués en un sous-comité du CCQA lui-même. Cette dernière proposition a été approuvée par le CCQA à sa réunion de mars au Siège de l'Organisation et il est prévu de tenir à Genève, au mois d'octobre, une deuxième réunion des fonctionnaires chargés de la formation du personnel.

47. L'une des questions de formation d'intérêt commun examinées lors de la réunion a eu trait à la qualité de la partie du programme d'orientation qui est utilisée à l'ONU et dans les institutions spécialisées pour faire connaître l'ensemble du système des Nations Unies aux administrateurs nouvellement recrutés. On a reconnu que l'étude de ce besoin commun de formation constituait un exemple de la façon dont les institutions devraient resserrer leur collaboration dans ce domaine et l'UNITAR a été prié d'examiner plus avant la suggestion qu'il avait faite et qui tendait à mettre au point un programme de bandes magnétiques et de diapositives sur le système des Nations Unies que toutes les institutions intéressées pourraient utiliser dans le cadre de leurs programmes d'orientation.

48. Il y a dans chacune des institutions un certain nombre d'administrateurs qui sont tenus de faire périodiquement des exposés aux nouveaux fonctionnaires et à d'autres personnes sur certains aspects des travaux de leur organisation, mais qui ne bénéficient d'aucune formation pour cette sorte d'"enseignement". A la suite d'une enquête effectuée par l'UNITAR, on a généralement reconnu que la qualité de nombre de ces exposés pourrait être meilleure et qu'un séminaire interinstitutions sur les méthodes de formation, organisé tout d'abord dans la région de Genève, présenterait un intérêt considérable sur le plan pratique. L'UNITAR est en train de préparer ce séminaire qui se tiendra, espère-t-on, à titre expérimental à la fin de septembre ou au mois d'octobre de l'année en cours.

49. Un autre domaine qui pourrait bénéficier d'une collaboration interinstitutions dans le domaine de la formation est celui de la gestion des projets, et en particulier du rôle et des responsabilités d'un expert qui devient directeur de projet. Le PNUD, l'OIT, la FAO et l'OMS ont tous étudié quelque peu cette question et admettent qu'il est probablement temps de mettre au point un programme de formation interinstitutions sur ce sujet, pour lequel on s'inspirerait des besoins et de l'expérience de directeurs de projet dans un certain nombre d'institutions spécialisées en vue d'élaborer un cours de formation commun répondant à des besoins communs. Le programme comprendrait également une discussion sur l'évolution de la notion d'aide, qui peut affecter les travaux de directeurs de projet déjà en poste. L'UNITAR est en train de travailler à la mise au point d'un séminaire de cet ordre, en consultation avec les institutions et sur leur demande.

## E. Nouvelles de l'UNITAR

50. Le numéro intitulé L'ONU et la mer a dû être réimprimé en été 1974.
51. Le numéro de septembre 1974 traitait des activités récentes de l'Institut et fournissait des renseignements sur les fonctionnaires récemment recrutés et sur les plans pour l'avenir.
52. En septembre, on a fait paraître une version révisée plus détaillée du numéro intitulé Le métier de délégué. Outre une mise à jour des articles consacrés à ce qu'un nouveau venu à l'Assemblée générale doit savoir, à la structure du système des Nations Unies et au processus suivant lequel un discours devient documentation, la nouvelle version contient un diagramme des organes faisant rapport à l'Assemblée générale et des renseignements sur l'élaboration des résolutions. On pense publier un dépliant contenant des amendements, de façon à mettre ce numéro à jour à temps pour la trentième session de l'Assemblée.
53. Le dernier numéro sorti en 1974 est intitulé Technique et développement. Il traite de l'évolution technologique, reflétée par des termes tels que techniques adaptées ou techniques intermédiaires, du transfert des techniques et des sociétés transnationales. Il contient également un résumé des conclusions à tirer de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, une carte des ressources énergétiques du monde, ainsi qu'un article sur le diplomate dans le monde de la technique.
54. Un numéro intitulé Les femmes et l'ONU a paru à temps pour la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue en juin 1975 à Mexico. Le principal article, écrit par M. Alexander Szalai, ancien Directeur adjoint des études à l'UNITAR, établissait une comparaison entre la situation actuelle et les conclusions contenues dans la brochure de l'UNITAR publiée en 1972 et intitulée La situation des femmes aux Nations Unies, que M. Szalai avait établie, à la suite d'un colloque de l'UNITAR sur ce sujet, avec le concours de femmes hauts fonctionnaires de l'Organisation et des institutions spécialisées.
55. Un numéro intitulé Le métier de délégué à Genève doit paraître en 1975; il s'inspire du numéro publié pour New York, mais on y trouvera des éléments nouveaux pouvant intéresser particulièrement les diplomates en poste à Genève.

## F. Assistance spéciale au Gouvernement soudanais

56. M. H. Millar-Craig, chargé de recherche et trésorier, a été détaché auprès du Fonds monétaire international pendant deux mois environ pour donner des conseils au Gouvernement soudanais sur l'amélioration des services de formation destinés au personnel du Ministère des finances et de l'économie nationale de ce pays.

## G. Cours d'orientation sur le pays d'affectation à l'intention du personnel international affecté à des projets de formation en matière de développement national

57. Dans le courant de l'année, un consultant de l'UNITAR, M. Donald Dunham, a effectué une enquête auprès de représentants résidents du PNUD sur l'intérêt qu'ils portaient à ce sujet et il a par la suite mis au point une proposition concernant un

programme détaillé d'études à domicile à l'intention des représentants résidents et des experts, ainsi que le début d'un ouvrage de référence par pays sur le problème général du transfert des techniques de gestion et des connaissances techniques. Cet ouvrage sera complété par une documentation ayant trait particulièrement au pays et à la région d'affectation. Il semble que certains bureaux extérieurs appliquent déjà le programme en question.

58. Conformément à des demandes faites à la dix-huitième session du Conseil d'administration du PNUD et à la suite de l'examen par la Deuxième Commission du rapport du Directeur général 9/ à la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale, un rapport intérimaire a été envoyé aux participants à la vingtième session du Conseil d'administration du PNUD.

#### H. Conclusion

59. Deux observations peuvent être faites en conclusion. Tout d'abord, de nombreux participants au programme de formation de l'UNITAR s'attendent naturellement à des services d'interprétation simultanée semblables à ceux qui sont assurés pour la plupart des réunions de l'ONU. Il n'a pas été possible de les assurer toujours, vu leur coût prohibitif pour l'UNITAR, mais on s'est efforcé dans toute la mesure du possible de surmonter les difficultés, par exemple en répartissant selon leur langue les participants aux groupes de discussion, en affectant un interprète aux quelques membres de l'assistance qui pouvaient ne pas tout comprendre, ou en assurant une interprétation simultanée dans le cas de sessions spéciales. Si l'Institut devait assurer des services complets d'interprétation pour tous les cours de formation, ne serait-ce que dans deux ou trois langues, le programme destiné aux missions permanentes devrait être augmenté d'environ 30 p. 100 à ce titre seulement et les crédits devraient donc être accrus en conséquence. Il faudrait dans ce cas soit obtenir une augmentation des recettes provenant des contributions, soit opérer des économies en réduisant d'autres projets.

60. En deuxième lieu, étant donné le personnel peu nombreux de l'UNITAR et son budget limité, la gamme des activités de formation décrites ci-dessus n'aurait pu être envisagée sans le concours d'un grand nombre de conférenciers, d'animateurs de discussions et d'autres experts du Secrétariat et des institutions spécialisées, des missions permanentes et d'autres organismes intéressés. Ce concours gracieux est d'une valeur inestimable pour l'Institut et en est vivement apprécié.

---

9/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 14 (A/9614).

## CHAPITRE III

### RECHERCHE

61. Au cours de la période considérée, l'Institut a publié cinq études. D'autres études, plus nombreuses encore, ont été rédigées sous forme provisoire et seront publiées prochainement. Ces études portent sur tout un éventail de sujets. L'application des décisions collectives étant de plus en plus importante pour la communauté mondiale, il est clair qu'il existe un besoin permanent à évaluer la capacité institutionnelle des organismes des Nations Unies et la façon dont ils s'acquittent de leurs tâches. Plusieurs des études qui seront bientôt publiées renforceront la position de l'Institut en tant que centre d'étude du fonctionnement et de l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies.

62. Les études publiées pendant l'année et d'autres études en cours montrent l'importance que l'Institut attache au recours à des moyens pacifiques pour régler les différends entre Etats. La communauté internationale se préoccupe de plus en plus des grands problèmes du développement, et nombre des nouveaux projets entrepris par l'Institut portent sur cette importante question. En définissant et en exécutant ces études, on a dûment tenu compte des décisions prises par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire consacrée aux matières premières et au développement.

63. Afin d'augmenter l'utilité pratique de ses études, l'UNITAR mettra l'accent sur celles qui peuvent être exécutées en une année environ et ne risquent donc pas d'être dépassées, plutôt que sur des projets de longue haleine, et ces études auront surtout un caractère prospectif. L'Institut espère aussi favoriser la discussion des idées nouvelles en patronnant une série de colloques et de séminaires dont les actes feront l'objet d'une large diffusion. Un certain nombre de ces réunions ont déjà été tenues.

64. Au cours de la période considérée, l'Institut a aussi continué d'assurer la liaison entre l'Organisation des Nations Unies et les experts et spécialistes du monde entier. Nombre de ces derniers ont participé à ses colloques, et des collaborateurs de l'Institut ont présenté des communications aux réunions de diverses sociétés savantes. Ses travaux ont aussi été discutés dans des universités et des centres de recherche. Ces activités contribuent non seulement à accroître l'intérêt des spécialistes pour des recherches intéressant les Nations Unies mais permettent aussi à l'UNITAR d'obtenir d'eux leurs dernières conceptions concernant des questions qui préoccupent les Nations Unies.

65. Outre les études qu'il a publiées, l'UNITAR prépare des documents d'information à l'intention de divers comités et organismes des Nations Unies. Des documents de ce genre ont été rédigés pour la Commission de la fonction publique internationale et pour le Groupe d'experts faisant rapport au Comité préparatoire de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les réformes de structure à apporter au système des Nations Unies.

## A. Etudes sur les organisations internationales

### 1. Etude de l'incidence des conférences spéciales sur l'administration des activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies

66. Ce projet, qui a été approuvé par le Conseil d'administration à sa treizième session, est déjà bien avancé. Il est devenu évident, au cours des dix dernières années, que les moyens diplomatiques et administratifs multinationaux traditionnels ne suffisent pas pour s'attaquer à des conditions politiques et économiques qui peuvent conduire à un conflit mondial. Des conférences mondiales spéciales, comme celles qui ont été organisées récemment par l'Organisation des Nations Unies sur l'environnement, la population et l'alimentation, constituent une réponse à des situations et à des problèmes nouveaux. Le projet en question vise à étudier l'organisation de ces conférences et à analyser les nouveaux mécanismes internationaux créés pour harmoniser les conclusions de ces conférences et les mettre en pratique.

67. Une analyse de la Conférence mondiale de l'alimentation 10/ sera publiée prochainement après des discussions et des consultations avec des fonctionnaires du Secrétariat et divers spécialistes. Un séminaire de l'UNITAR s'est tenu au mois de mai 1975 pour discuter de cette étude. Celle-ci l'a aussi été lors de divers colloques organisés dans des universités et des centres de recherche. Plusieurs documents de moindre ampleur sur tel ou tel aspect de la Conférence ont été rédigés 11/. Une deuxième étude 12/ est presque terminée.

68. Les travaux se poursuivent sur la phase suivante du projet : une analyse de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement et à la coopération économique internationale.

### 2. La fonction publique internationale et les services organiques à l'Organisation des Nations Unies

69. Un autre projet, dont l'importance a été réaffirmée par le Conseil d'administration à sa treizième session, vise à déterminer la nature des changements intervenus dans les modes de recrutement et dans les profils de carrière depuis la création de l'Organisation, ainsi que les incidences de ces changements sur les besoins en personnel actuels et futurs. On y comparera aussi l'évolution du Secrétariat de l'ONU et celle des secrétariats de diverses institutions spécialisées. On a déjà achevé de rédiger un document d'information où sont analysées quelques questions importantes touchant l'avenir de la fonction publique internationale.

---

10/ Thomas Weiss et Robert Jordan, The World Food Conference : An Analysis of Global Problem Solving (New York, Frederik A. Praeger, à paraître).

11/ L'un de ces documents, intitulé "The Role of NGOs - The World Food Conference", par Thomas Weiss et Robert S. Jordan, a été publié dans le numéro de mai 1975 d'Associations internationales.

12/ Thomas Weiss et Robert Jordan, The Discussion of Global Problems : A Comparison of the World Food and Population Conferences (New York, Frederick A. Praeger, à paraître, titre provisoire).

### 3. Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents

70. Le Directeur général a présenté à l'Assemblée générale lors de sa vingt-neuvième session un rapport assez détaillé sur le cadre et sur la préparation de l'une des deux études prévues sous cette rubrique 13/. Cette étude a pour but de déterminer dans quelle mesure l'ONU contribue à faire évoluer les relations, considérées dans une perspective historique, entre les groupes de pays d'Europe orientale et d'Europe occidentale, ainsi que d'identifier les domaines pouvant faire l'objet d'une coopération intersystèmes fructueuse, dans le cadre de l'Organisation et dans un climat politique amélioré, et d'arrêter les modalités d'une telle coopération. Elle est exécutée à Genève par le Représentant de l'UNITAR en Europe.

71. Au cours de la période considérée, les travaux se sont poursuivis sur le cadre théorique de la recherche. Une étude a été faite sur le rôle des organes des Nations Unies existant dans le domaine de la coopération paneuropéenne, dans le contexte des négociations qui ont eu lieu à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). On a analysé, en se fondant sur les renseignements dont on disposait, les travaux de la CSCE touchant la coopération dans les domaines économique, scientifique et technique et dans celui de l'environnement. Grâce à un don de la Société allemande pour la recherche sur la paix et sur les conflits, un attaché de recherche a maintenant été nommé pour aider à plein temps le Représentant en Europe dans ses travaux sur la question (voir aussi chap. V).

72. Une étude sur l'Europe occidentale viendra compléter celle qui est décrite dans les paragraphes précédents. Elle tiendra compte du fait que les différences qui séparent les systèmes politiques, économiques et sociaux des Etats européens n'appartenant pas au groupe des pays socialistes d'Europe orientale restent considérables, et qu'une concertation et un règlement des problèmes au niveau transnational sont hautement nécessaires. L'étude portera dans une grande mesure sur la part prise par les diverses institutions des Nations Unies dans la solution des problèmes mondiaux qui affectent l'Europe occidentale. Des travaux préliminaires ont été exécutés, notamment le plan et les directions de recherche de l'étude.

73. Une dernière étude sur la coopération entre pays à structures politiques et sociales différentes sera réalisée sous les auspices de l'Institut pour l'étude de l'économie mondiale et des relations internationales de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

### 4. Relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales non reliées à l'ONU

74. Pendant l'année écoulée, l'Institut a publié une autre étude dans la série de celles qu'il réalise sur les relations entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales intergouvernementales 14/. On y analyse les rôles respectifs de l'OUA et de l'ONU et leurs relations dans tous les domaines d'intérêt commun, en particulier en ce qui concerne les différends entre Etats africains, les problèmes coloniaux et raciaux de l'Afrique australe et la coopération pour le

---

13/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 14 (A/9614), par. 39 et 40.

14/ Berhanykun Andemicael, The OAU and the UN : Relations between the Organization of African Unity and the United Nations (New York, Africana Publishing Co., 1975).

développement économique et social. Conçue à l'intention des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des spécialistes, l'étude propose diverses possibilités de renforcer les relations en question ainsi que l'influence des deux organisations. On a en outre rédigé et publié la version espagnole d'un travail terminé antérieurement, The OAS and the UN : Relations in the Peace and Security Field 15/. L'étude sur les relations entre l'ONU et la Ligue des États arabes est en cours.

## 5. Prise des décisions au Conseil économique et social

75. Une autre étude de l'UNITAR en voie d'achèvement a pour titre A Study of Decision-Making Processes in the Economic and Social Council of the United Nations 16/.

## B. Paix et sécurité

### 1. Décolonisation

76. On achève en ce moment une étude où est analysé le contexte historique des efforts actuels de décolonisation. On y traite notamment des origines historiques du colonialisme, de son expansion et de sa continuité, ainsi que de ses systèmes d'administration et de contrôle économique.

### 2. Procédures de règlement des différends dans les domaines de l'environnement et des ressources marines

77. On a avancé les travaux sur deux études complémentaires touchant le règlement des différends dans les domaines de l'environnement et des ressources. L'une de ces études concerne la gestion des ressources marines, l'accent étant mis sur des méthodes de règlement des différends.

78. L'objet de cette étude est de passer en revue les problèmes posés par l'utilisation des ressources marines, en particulier les problèmes de la pêche et de l'exploitation des minéraux, et d'examiner la portée et l'efficacité des divers mécanismes utilisables pour résoudre les conflits. Cette étude devrait permettre d'analyser de façon approfondie les divers types de situation conflictuelles que peuvent entraîner les diverses propositions soumises aux sessions de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, et d'examiner la viabilité des propositions spécifiques avancées par les délégations membres pour le règlement des différends.

79. L'étude porte aussi sur des questions soulevées par les propositions actuelles touchant la "mer patrimoniale" ou la "zone économique" et l'exploitation minière des grands fonds marins. Une version préliminaire de cette étude est en cours de mise à jour pour tenir compte des décisions prises lors de la troisième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, qui s'est tenue à Genève.

---

15/ UNITAR/PS/7, UNITAR/RS/4.

16/ Ce document n'a pas encore reçu de cote.

80. L'autre étude, dont le projet devrait être bientôt terminé, constitue une analyse empirique destinée à mettre en lumière les procédures et, sur le fond, les notions, critères ou normes applicables au règlement des différends pouvant surgir entre les Etats à propos de l'environnement. Cette enquête est axée sur des problèmes d'environnement concernant l'utilisation de l'espace aérien (y compris la modification du temps), les ressources en eau douce et les océans. On y esquisse les diverses procédures de règlement existantes et on y donne des exemples de la façon dont elles ont été appliquées. L'étude est actuellement revue par des spécialistes de la question.

### 3. Etudes sur le règlement pacifique des différends et sur la solution des conflits

81. On a publié une étude mentionnée dans le rapport de l'an dernier et intitulée The Ways of the Peace-Maker 17/. On y traite de certains problèmes importants concernant le démarrage et l'organisation d'une assistance officieuse provisoire de l'Organisation des Nations Unies pour le règlement pacifique des différends. On y examine également des questions de procédure touchant par exemple l'obtention du consentement des parties intéressées, le poids et l'efficacité des procédures employées pour résoudre un conflit et le caractère global des solutions convenues pour résoudre des différends complexes et de longue date.

82. Une autre étude qui sera bientôt publiée 18/ passe en revue les résultats de recherches récentes sur le règlement pacifique et la solution des conflits internationaux, en s'attachant plus particulièrement aux notions et aux conclusions qui présentent un intérêt particulier pour les diplomates et les fonctionnaires de l'ONU. Après un bref exposé des principaux éléments de terminologie et de méthodologie utilisés dans la recherche sur la paix et les conflits, l'auteur examine le problème de la paix du point de vue du système international dans son ensemble, dans lequel l'Organisation des Nations Unies joue un rôle prépondérant. On aborde ensuite la controverse actuelle concernant les rapports entre l'intégration régionale et les perspectives de paix ou de conflits violents. Une large place est faite aux méthodes et conclusions nouvelles dans les domaines de la perception et de l'interaction, questions ayant une influence directe sur la qualité du règlement des différends dans les relations internationales. Un bref chapitre contient une nouvelle évaluation des divers exercices expérimentaux et simulations, instruments importants de la recherche et de la formation dans ce domaine vital. Vient ensuite un examen des recherches récentes sur l'influence des facteurs politiques et sociaux internes sur les positions adoptées dans les conflits internationaux. En conclusion, l'auteur examine brièvement certains aspects de la notion de paix dynamique, l'utilisation des résultats des recherches sur la paix dans l'élaboration des politiques, et la nécessité de programmes extensifs d'éducation en ce qui concerne la paix. Les séminaires sur la théorie et la pratique du règlement des conflits devraient trouver dans cette étude un matériel de travail intéressant. Cette étude a été discutée au cours d'un séminaire organisé par l'UNITAR, auquel assistaient diverses personnalités du monde universitaire et des fonctionnaires du Secrétariat.

---

17/ UNITAR/PS/8.

18/ Juergen Dedring, Recent Advances in Peace and Conflict Research : A Critical Survey (Beverly Hills, Sage Publications, à paraître).

#### 4. Mesures concernant le contrôle des armements

83. Cette étude, dont la rédaction provisoire est maintenant terminée, a été préparée par un chargé spécial de recherche de l'UNITAR, anciennement directeur de la Division des affaires concernant le désarmement au Secrétariat de l'ONU. L'auteur analyse le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires /résolution 2373 (XXII) de l'Assemblée générale/, examine les problèmes et obstacles majeurs auxquels se heurte le régime de non-prolifération prévu par le Traité et étudie les moyens d'établir un climat de confiance entre les puissances nucléaires et les puissances non nucléaires, facteur nécessaire au renforcement du régime de non-prolifération, lequel devrait à son tour promouvoir une plus large acceptation du Traité et développer la confiance réciproque en vue de faciliter l'adoption d'autres mesures de contrôle des armements ou de désarmement. L'auteur analyse également les engagements respectifs des puissances nucléaires et non nucléaires, les diverses mesures qui pourraient être prises pour renforcer le Traité et l'ensemble du système de non-prolifération, les problèmes relatifs aux garanties internationales et aux mesures nationales de sécurité matérielle en vue d'éviter que les produits fissiles ne soient détournés de leurs utilisations pacifiques pour être utilisés à des fins militaires par des Etats ou des particuliers, les mesures propres à promouvoir une plus large utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, les mesures visant à mettre fin à la course aux armements nucléaires et à réaliser le désarmement nucléaire, et enfin les moyens permettant de substituer la légitimité du contrôle des armements et le désarmement à la politique actuelle de course aux armements. Cette étude a été partiellement financée par une subvention de la fondation Rockefeller et par des fonds provenant du Beulah Edge Trust. Une analyse préliminaire du problème, plus succincte, a été publiée dans le numéro d'avril 1975 du Scientific American et utilisée comme document de travail lors d'un séminaire de formation de l'UNITAR tenu à Genève à la veille de la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'étude elle-même, à laquelle on met maintenant la dernière main, sera publiée l'année prochaine.

#### C. Problèmes de développement et de ressources

##### 1. Migration internationale et retour dans leur pays des spécialistes originaires de pays en voie de développement

84. Le volume intitulé "Brain Drain and Study Abroad" (Exode des compétences et études à l'étranger) marque l'aboutissement de vastes travaux de recherche de l'UNITAR et sera bientôt disponible 19/. Cette oeuvre de longue haleine se proposait de mettre en lumière les motivations et les facteurs qui poussent les spécialistes des pays en voie de développement à étudier à l'étranger, à rester à l'étranger temporairement ou de façon permanente après y avoir terminé leurs études, ou au contraire à retourner dans leur pays. Bien qu'elle ne préconise aucune action particulière, elle attire néanmoins l'attention sur les conclusions pratiques à dégager des diverses constatations et interprétations. Un certain nombre de rapports nationaux ont été préparés par les centres de recherche qui ont participé à ce projet, et notamment ceux de l'Argentine, du Brésil, des Etats-Unis d'Amérique et de la République de Corée. La contribution importante de l'UNITAR à l'analyse

du problème de l'exode des compétences a été reconnue par diverses organisations ou organes des Nations Unies, et le plus récemment par le Conseil économique et social dans sa résolution 1904 (LVII), du 1er août 1974, sur l'exode du personnel qualifié des pays en voie de développement vers les pays développés, où il se réfère à l'UNITAR. Durant ces dernières années, l'UNITAR a participé à de nombreuses réunions, au sein du système des Nations Unies, sur les questions relatives à l'exode des compétences. Le Groupe de travail sur l'exode du personnel qualifié, créé par le Sous-Comité de l'éducation et de la formation du CAC, a reconnu qu'"actuellement, les études approfondies comme celles qu'a exécutées l'UNITAR semble apporter une information statistique très précieuse sur cette question". Le travail de l'UNITAR a été discuté dans un certain nombre de réunions de spécialistes et également mentionné dans la littérature spécialisée.

## 2. Incidences des projets de développement sur l'environnement

85. L'Institut a entrepris de constituer tout un matériel de formation à l'usage des fonctionnaires nationaux chargés d'évaluer les effets des projets de développement sur l'environnement. Une somme considérable de données a déjà été rassemblée et analysée à cette fin. L'UNITAR a participé avec le PNUE et l'UNESCO à la mise au point de programmes pour l'organisation d'ateliers et de cours de formation dans lesquels pourraient être étudiées un certain nombre de directives sur la planification de l'environnement et l'évaluation des incidences diverses sur l'environnement. Ces ateliers de l'UNITAR se tiendront dans la mesure où une aide financière sera apportée de sources extérieures.

## 3. Directives pour juger de l'influence des entreprises multinationales dans les pays en voie de développement

86. L'Institut a mis en chantier un projet de recherche visant à mettre au point un certain nombre de directives concernant l'évaluation de l'influence économique des sociétés multinationales dans les pays en voie de développement. Ces directives aideront les pays en voie de développement à évaluer les projets des entreprises multinationales et à comparer les avantages qu'on peut en attendre avec ceux qu'offrirait d'autres types d'investissement. Elles sont destinées principalement aux fonctionnaires et à d'autres spécialistes des pays en voie de développement. Un exposé préliminaire a été présenté et discuté lors d'un séminaire du Département de la recherche.

## 4. Partage équitable des ressources mondiales

87. Cette étude, préparée par le Directeur général adjoint de l'Institut, traite des principes et des dispositions institutionnelles qui commencent à prendre corps en ce qui concerne le partage équitable des ressources mondiales. Vue dans la perspective de la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international et des résolutions connexes, elle apparaît comme particulièrement importante. La première partie est consacrée à l'analyse des critères d'équité applicables à l'utilisation et à la répartition des ressources. L'accent est mis sur les dilemmes auxquels ont à faire face les organisations internationales, et notamment sur un certain nombre de problèmes fondamentaux de prise de décision au niveau international lorsqu'on se trouve devant un conflit d'intérêts. La deuxième partie traite de l'utilisation et de l'attribution des zones communes de ressources, telles que les océans, les bassins hydrographiques et fluviaux, et l'atmosphère.

Parmi les questions abordées dans cette section, on peut citer l'accèsion aux droits d'exploitation et leur attribution, le partage des revenus monopolistiques et la responsabilité pour la conservation des ressources. La troisième partie traite des échanges de biens et de services, en envisageant plus particulièrement : a) la fixation des prix et la fourniture des matières premières; b) la souveraineté sur les ressources naturelles; c) le partage de la technologie; d) la sécurité alimentaire mondiale; et e) la répartition des liquidités monétaires. L'objectif général est de présenter une analyse synoptique des concepts et des dispositions institutionnelles les plus importants en ce qui concerne la distribution équitable des ressources, en prêtant particulièrement attention aux conflits d'intérêts et aux normes et procédures internationales nouvelles qui se dégagent actuellement. L'étude en est déjà à un stade très avancé et sera publiée en 1976.

## 5. Energie

88. Durant la période considérée, l'UNITAR a publié deux études sur la question de plus en plus importante de l'énergie. The United Nations Energy and Raw Materials 20/ est un rapport du séminaire UNITAR/Schloss Hernstein décrit en détail dans le rapport de l'année précédente 21/. Dans l'ensemble, l'argumentation qui y est développée porte plus spécialement sur le rôle des Nations Unies dans la crise de l'énergie. Une autre publication, La crise de l'énergie et l'avenir 22/, contient une description et une analyse des effets et conséquences de la crise de l'énergie, un examen de l'évolution de la situation internationale en matière d'énergie jusqu'à la fin du premier semestre de 1974 et une projection des tendances pour l'avenir.

## 6. Problèmes spéciaux concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique

89. Dans le courant de l'année, l'Institut a confié à un économiste la tâche de réexaminer le développement et les problèmes qui s'y réfèrent dans la perspective de la Déclaration et du Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international /résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale, en date du 1er mai 1974/. Un certain nombre de questions déjà examinées seront formulées comme propositions de recherche. Parmi les sujets se rapportant aux différents problèmes à étudier au titre du développement et du nouvel ordre économique international, ont déjà été identifiés et retenus pour d'éventuelles recherches : a) l'influence des organisations de producteurs sur l'économie internationale; b) l'assistance technique des Nations Unies : analyse rétrospective du programme global de dépenses; c) les trois dimensions de la crise mondiale : alimentation-population-énergie; d) les alternatives en ce qui concerne les sources d'engrais; e) l'influence économique du secteur public dans les pays en voie de développement; f) les possibilités et mécanismes de transferts massifs de ressources entre les hémisphères.

90. Conscient de l'interdépendance générale des activités des organismes de l'ONU et des organismes ne relevant pas de l'ONU en ce qui concerne le développement et les problèmes qui s'y rapportent, l'Institut a pris des mesures pour améliorer

---

20/ UNITAR/CR/5.

21/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-neuvième session, Supplément No 14 (A/9614), par. 51.

22/ UNITAR/RR/21.

les rapports entre les organismes ainsi que la coordination de leurs efforts dans certains domaines d'intérêt mutuel. Au mois de janvier de cette année, des contacts directs avaient été développés ou établis entre les responsables au plus haut niveau technique et administratif d'au moins 15 organismes internationaux, y compris la Commission économique pour l'Europe, la CNUCED, l'ONUDI, la FAO, l'OCDE et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, pour renforcer la coordination en matière de recherche et discuter des problèmes et questions concernant le nouvel ordre économique international.

91. A la suite de la Conférence mondiale de la population (Bucarest) et de la Conférence mondiale de l'alimentation (Rome), le Club de Rome a convoqué une conférence spéciale, en juin 1975, à Alpbach (Autriche) pour examiner une étude traitant des besoins alimentaires d'une population mondiale qui doublerait. L'UNITAR était représenté à cette conférence et a non seulement pris part à la discussion des particularités techniques du modèle présenté et de la politique qu'il implique, mais souligné également la nécessité de promouvoir une solution mondiale intégrée des problèmes tridimensionnels de l'alimentation, de la population et de l'énergie.

92. Parmi ses autres activités institutionnelles en faveur de la coopération économique régionale, l'UNITAR a également été représenté en mai de cette année aux cérémonies de la signature, à Lagos, du traité portant création de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Quinze chefs d'Etat africains assistaient à cette conférence. Le traité a posé les bases légales et institutionnelles de la communauté économique ouest-africaine.

93. La rédaction provisoire de deux courts articles non techniques sur les problèmes du commerce et du développement (intitulés respectivement "Development of third world economies : interpretations and options" et "Commodity stratifications and reciprocal dependence in international trade") est actuellement terminée et ces deux articles vont paraître.

## PROJET SUR LE FUTUR

94. On a donné dans l'introduction au présent rapport des indications sur l'orientation prise pendant l'année par le projet sur le Futur. Les recherches réalisées dans le cadre du programme de travail ordinaire de l'UNITAR sont aussi conçues pour aider à mener à bien ce projet.

95. L'UNITAR n'envisage pas actuellement de construire ou de faire construire un modèle de l'économie mondiale. Quand sera achevée l'étude confiée par le Comité de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Département des affaires économiques et sociales) à une équipe travaillant sous la direction de M. Wassily Leontieff, professeur d'économie à l'université Harvard, on verra s'il faut lui donner suite et financer une autre étude. Pour le moment, l'UNITAR compte porter son effort sur des études spécifiques destinées à améliorer la connaissance concrète dont on a besoin pour que l'examen des relations globales prenne tout son sens.

96. Conformément aux décisions antérieures, l'Institut continue de nouer des liens avec un certain nombre d'organismes, dont l'Association internationale des futuribles. Il est maintenant prévu de compléter l'échange de renseignements par un bulletin qui paraîtrait deux fois par an. On y suivrait certaines questions intéressant la coopération internationale, et l'on y passerait en revue les grandes tendances et idées sur les problèmes du futur. Il comprendrait une liste des publications importantes, une série de résumés, et une analyse des prémisses et des méthodes utilisées dans les travaux considérés, ainsi que des conclusions qui s'en dégagent. On a constaté qu'une telle publication serait bien accueillie par nombre d'institutions et de personnes qui travaillent dans des domaines similaires, aucun périodique de ce genre n'existant actuellement. Aussi est-il prévu de la vendre. Elle serait réalisée en collaboration avec d'autres institutions, notamment les Futuribles.

97. Le Centre for Integrative Studies de l'Université de l'Etat de New York (Binghamton) a entrepris pour le compte de UNITAR une étude des recherches faites sur la question dans le monde entier, qui fournira un répertoire des organismes, institutions, organisations et personnes poursuivant de telles recherches, ainsi que de leurs travaux.

98. Dans le cadre de ses activités dans ce domaine, l'Institut se propose de commencer immédiatement la publication d'un bulletin périodique intitulé "Important for the Future". Il s'agira de brefs articles attirant l'attention, principalement mais non exclusivement, sur les nouveautés techniques pouvant influencer sur les perspectives à long terme du développement et de la coopération.

99. Un autre point important est que la réflexion sur le futur éloigné doit évidemment, si l'on veut qu'elle aide à modérer les décisions d'aujourd'hui, être acceptée par tous. Pour cela, il faudrait notamment élargir son assise. Ces dernières années, ce sont surtout les travaux émanant des pays occidentaux industrialisés qui ont mobilisé l'attention, et étant donné la partialité inconsciente qui peut entacher ce genre d'étude, malgré les apparences de l'objectivité scientifique, ces travaux ne favorisent pas toujours un consensus sur le plan théorique. Il importe donc de voir dès le départ comment d'autres régions

du monde réagissent devant une nouvelle façon d'aborder le futur et qui pourrait influencer les responsables, et la contribution que ces régions peuvent apporter à cet égard.

100. Enfin, si, comme il semble souhaitable, l'UNITAR s'attaque dans son projet sur le Futur à certaines des questions les plus controversées, ses travaux devraient pouvoir être discutés et critiqués, et être donc considérés comme le point de départ d'une sorte de colloque international où des vues divergentes pourraient être exprimées et largement diffusées. Les publications qui en résulteraient refléteraient fidèlement l'approche multiple qui semble inhérente au mandat de l'UNITAR.

101. Compte tenu des considérations qui précèdent, les projets ci-après d'un programme initial ont fait ou font l'objet de consultations et de réunions de planification avec les services intéressés des organismes des Nations Unies et des gouvernements :

a) Un colloque sur l'Afrique et le Futur, organisé en coopération avec l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) et le Centre pour le développement économique de l'OCDE. On confierait à des auteurs africains la rédaction d'un certain nombre de documents mettant en lumière divers aspects des problèmes africains qui ont des implications à terme. Ce colloque se tiendrait à la fin de 1975 ou au début de 1976, probablement à Dakar.

b) Une étude et un colloque sur des stratégies économiques et sociales conçues pour atteindre les objectifs adoptés en novembre 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation dans le domaine de la nutrition; ils devraient fournir, avant la deuxième session du Conseil mondial de l'alimentation, des indications sur un plan d'action concret, son calendrier et son coût approximatif.

c) Des études spécifiques et des journées d'étude sur les ressources non renouvelables sont actuellement envisagées et font l'objet de négociations :

- i) Perspectives de l'approvisionnement en hydrocarbures, l'accent étant mis sur de nouvelles sources de pétrole et de gaz naturel (en collaboration avec le Centre pour les ressources naturelles, l'énergie et les transports);
- ii) Etat des connaissances sur les sources d'énergie non traditionnelles;
- iii) Exploitation des petits gisements de minéraux;
- iv) Sources d'énergie microbiologiques;
- v) Quelques méthodes inédites pour assurer dans l'avenir l'approvisionnement en eau;
- iv) Nouvelles stratégies de développement pour les pays des zones arides, notamment ceux où viennent d'apparaître de nouvelles possibilités de développement.

## CHAPITRE V

### BUREAU EUROPEEN DE L'UNITAR

102. Conformément à l'intention exprimée au Conseil d'administration de confier au Bureau européen de l'UNITAR à Genève des responsabilités plus étendues dans l'ensemble des activités de l'Institut, le Directeur général s'y est rendu chaque fois que cela lui a été possible lors des voyages qu'il a faits l'an dernier en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Il a pu ainsi définir et suivre le rôle du Bureau, grâce à des consultations directes avec le Représentant de l'UNITAR en Europe. Un objectif immédiat a été de faire davantage participer le Bureau aux programmes de formation. Le Représentant en Europe a collaboré avec le Directeur de la formation pour l'organisation et la réalisation d'un programme étoffé. Les cours organisés pour les membres des missions diplomatiques ont fait l'objet de nombreux éloges, étant donné l'utilité pratique qu'ils présentent, en particulier pour les diplomates en poste depuis peu de temps (voir plus haut chap. II).

103. Des dispositions ont aussi été prises pour assurer une formation du type stage - dans divers départements des organismes des Nations Unies situés à Genève - à trois chargés de recherche en droit international. On prévoit d'en accueillir encore en automne.

104. En tant que chargé de recherche de l'Institut, le Représentant en Europe a poursuivi ses travaux et la rédaction d'une étude sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la coopération entre pays ayant des systèmes économiques et sociaux différents. Grâce à la générosité de la Société allemande pour les recherches sur la paix et les conflits, /Bad Godesberg (République fédérale d'Allemagne)/, qui a offert une subvention de deux ans, il a été possible d'engager un attaché de recherche, qui travaille maintenant à plein temps sur cette question, sous la supervision du Représentant (voir plus haut par. 71).

105. Trois stagiaires et plusieurs chargés de recherche invités ont été accueillis par le Bureau dans ses nouveaux locaux, plus spacieux que les précédents, dans le cadre du Programme d'attachés de l'UNITAR. Le Représentant de l'UNITAR en Europe a communiqué aux missions permanentes à Genève les conditions de sélection des candidats. Des dispositions ont été prises en vue d'accueillir d'autres stagiaires, chargés de recherche ou spécialistes pour faire des recherches sur des sujets qui sont de la compétence de l'UNITAR.

106. Tout en s'acquittant de ses fonctions de représentation habituelles, le Représentant en Europe s'est employé, conformément aux directives fixées par le Directeur général, à développer les contacts avec les missions permanentes et avec les milieux universitaires de la région. Il a fait des exposés sur les activités de l'UNITAR à des groupes d'étudiants, prononcé des conférences dans divers établissements universitaires et été invité à représenter l'Institut dans un certain nombre d'institutions savantes.

107. L'Assistant du Représentant en Europe s'est particulièrement occupé de jeter les bases des programmes de formation de l'UNITAR à Genève et de faire des études préliminaires à cette fin, il a aussi accompagné le Directeur général lors de voyages que celui-ci a faits en Europe, au Japon et en Asie occidentale pour prendre divers contacts.

108. En ce qui concerne les publications de l'UNITAR, le bureau de Genève a été chargé de diffuser dans le monde entier, le Manuel de formation sur les achats internationaux 23/ (lequel doit être révisé et réédité grâce à un deuxième don attendu de l'Office suédois de développement international). A la suite de l'accord de vente conclu récemment entre l'Institut et l'Organisation des Nations Unies, des mesures sont prises en coopération avec le Bureau des Nations Unies à Genève pour vendre et diffuser plus largement les publications de l'UNITAR, non seulement dans toute l'Europe, mais aussi en Afrique et en Asie occidentale.

109. Le bureau de l'UNITAR continue d'assurer le secrétariat de la réunion des chefs des instituts des Nations Unies, convoquée chaque année par le Directeur général.

---

23/ UNITAR/MAN/3.

## RELATIONS AVEC L'UNIVERSITE DES NATIONS UNIES

110. Les relations entre l'UNITAR et l'Université des Nations Unies ont continué de se développer de façon satisfaisante. Le Directeur général de l'Institut a participé à des réunions du Conseil de l'Université des Nations Unies qui ont eu lieu à Paris en juillet et en octobre 1974, à Tokyo en janvier 1975, et à New York en juin 1975.

111. Au paragraphe 4 de sa résolution 3081 (XXVIII), en date du 6 décembre 1973, l'Assemblée générale avait notamment recommandé que le Conseil de l'Université examine les relations entre l'Université et l'UNITAR, y compris les domaines possibles de coopération en matière de recherche et de formation, en inscrivant cette tâche parmi ces priorités. C'est là une question à laquelle le Directeur général et le Conseil d'administration ont consacré beaucoup d'attention dans le passé, et que le Conseil de l'Université a encore examinée lors de sa plus récente réunion en se fondant sur des déclarations du Directeur général et du Recteur de l'Université.

112. Les fonctions de l'UNITAR sont exposées clairement dans son statut 24/, et c'est conformément aux dispositions de ce dernier que l'Institut exécute depuis dix ans des programmes de formation et de recherche. Il a conduit et continue de conduire des recherches sur des questions présentant un intérêt immédiat ou à long terme pour l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'ONU et les institutions spécialisées. Des cours de formation ont été organisés à l'intention de fonctionnaires nationaux du monde entier et du personnel diplomatique des missions permanentes à New York et Genève. Depuis sa fondation, l'UNITAR a ainsi accueilli plus de 2 000 fonctionnaires du monde entier, les cours portant entre autres sur la diplomatie multilatérale et les conférences à venir concernant des domaines spécialisés comme la non-prolifération nucléaire et le droit de la mer.

113. L'Université est par ailleurs tenue, aux termes du paragraphe 2 de l'article premier de sa charte, de consacrer "ses activités à la recherche sur les problèmes mondiaux pressants de la survie, du développement et du bien-être de l'humanité qui relèvent de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions, en accordant toute l'attention voulue aux sciences sociales et humaines ainsi qu'aux sciences exactes et naturelles, pures et appliquées" (A/9149/Add.2). Une différence essentielle entre l'Université et l'UNITAR est que ce dernier ne s'occupe pas des sciences exactes et naturelles, pures ou appliquées.

114. Il semble ressortir des discussions qui ont eu lieu entre l'UNITAR et l'Université que les travaux de celle-ci intéressent davantage les chercheurs que les hauts fonctionnaires nationaux ou internationaux et les diplomates. Ceux qui y recevront une formation ne seront pas nécessairement des fonctionnaires nationaux ou internationaux, mais plutôt des spécialistes qui poursuivent pour leur propre compte des recherches sur des problèmes d'intérêt mondial, à la différence des programmes concrets d'intérêt immédiat qui forment l'essentiel de la tâche de l'UNITAR.

115. Il est clair que le rôle de l'UNITAR est très différent de celui de l'Université, mais les deux institutions sont déterminées à collaborer étroitement, et cela notamment chaque fois que les programmes de l'Université intéresseront directement les travaux de l'Assemblée générale, du Secrétariat ou des institutions spécialisées.

---

24/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Annexes, point 48 de l'ordre du jour, document A/6500, annexe I; modifié en mars 1967 et juin 1973.

## CHAPITRE VII

### COOPERATION AVEC LES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

116. Conformément à son statut, l'Institut a maintenu ses liens avec les organismes des Nations Unies en participant à leurs réunions, en coopérant avec eux dans le domaine de la formation et de la recherche, et en recevant à ses conférences, séminaires, tables rondes et réunions des fonctionnaires de divers organes de l'ONU.

117. Les recherches faites et la formation dispensée par l'UNITAR concernent surtout la structure et les fonctions de l'ONU, et elles portent essentiellement sur des problèmes d'actualité dont se préoccupent les organismes des Nations Unies. Quantité d'idées et de renseignements ont été échangés entre les fonctionnaires de ces derniers et le personnel de l'UNITAR. Celui-ci a toujours eu pour rôle d'inviter des fonctionnaires de rang élevé de l'ONU à formuler des observations et des propositions touchant la planification, l'organisation et l'évaluation de ses projets de recherche et programmes de formation. Mais on croit aussi pouvoir dire que les fonctionnaires de l'UNITAR ont aidé des collègues de l'ONU à établir divers études et rapports. C'est ainsi qu'un membre du Département de la recherche a servi de cosecrétaire au Groupe d'experts pour l'étude de la structure du système des Nations Unies, dont le rapport a été publié sous le titre "Nouvelle structure des Nations Unies pour la coopération économique internationale" (E/AC.62/9).

118. Le Directeur général a participé activement aux réunions du Comité administratif de coordination, et des fonctionnaires de l'UNITAR ont participé aux délibérations de divers groupes et comités techniques du CAC.

## CHAPITRE VIII

### ACTIVITES DIVERSES

#### A. Conférences

119. Dans le cadre de ses activités de recherche et de formation, l'Institut avait organisé un certain nombre de conférences et de séminaires, auxquels ont pris part des spécialistes éminents et diverses personnalités internationales appartenant à des organisations non gouvernementales et à des établissements de recherche et de formation extérieurs au système des Nations Unies. Cette collaboration a grandement aidé les fonctionnaires de l'ONU à se mettre au courant des recherches faites récemment par les universitaires du monde entier.

#### B. Réunion des chefs des instituts des Nations Unies

120. Normalement, les réunions des chefs des instituts des Nations Unies ont lieu au mois de juin, et il en est fait état dans le rapport du Directeur général à l'Assemblée générale. Cette année, toutefois, en raison des réunions de divers organes, cette réunion annuelle aura lieu pendant la première semaine de juillet, c'est-à-dire au-delà de la période sur laquelle porte le présent rapport.

## CHAPITRE IX

### PUBLICATION ET DIFFUSION DES ETUDES DE L'UNITAR

121. Les études de l'UNITAR n'ont de sens que si elles font l'objet de la diffusion la plus large possible. Il est clair que la valeur de ces recherches dépend grandement de l'influence que les publications exercent sur l'évolution des idées à l'ONU et sur les opérations de l'Organisation, ainsi que sur les travaux connexes exécutés par des institutions qui ne lui sont pas reliées. C'est pourquoi le Directeur général a consacré une bonne partie de son temps à assurer une large diffusion des rapports de recherche de l'Institut dans toutes les régions du monde. Les publications de l'UNITAR sont disponibles en anglais, en espagnol et en français, et l'on s'occupe maintenant de les diffuser en arabe, en russe et en chinois. Après une enquête réalisée par le Service de gestion administrative des Nations Unies, il a été possible de réduire le coût de cette opération tout en la rendant plus efficace. L'UNITAR et la Section des ventes de l'ONU ont conclu un accord en vertu duquel toutes les publications de l'Institut sont distribuées dans toutes les régions du monde par les agences dépositaires des publications de l'ONU. La qualité des études de l'UNITAR a attiré des éditeurs extérieurs, et ces études sont maintenant publiées plus fréquemment par des éditeurs universitaires ou spécialisés bien connus.

122. La revue "Nouvelles de l'UNITAR", dont on a parlé plus haut au chapitre II, a fait l'objet d'éloges en raison du grand intérêt qu'elle présente pour les membres des délégations, les fonctionnaires nationaux et les spécialistes. On peut citer en particulier le numéro spécial intitulé "Les femmes et l'ONU", où figurent des articles rédigés par des fonctionnaires de l'UNITAR et de l'ONU et par des femmes diplomates ou membres du Secrétariat. Ce numéro a été mis à la disposition des participants à la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme qui s'est tenue à Mexico en juin 1975.

## CHAPITRE X

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

123. On a déjà abordé plus haut, dans l'introduction, la question de la réorganisation de l'Institut. Son personnel est recruté dans le monde entier, et l'on recherche et obtient le niveau le plus élevé possible.

124. La situation financière de l'Institut constitue une préoccupation constante du Conseil d'administration et du Directeur général. On a décrit brièvement dans l'introduction l'effort déployé par celui-ci pour obtenir des fonds. Les dépenses effectives pour 1974, y compris les obligations non réglées en fin d'exercice, se sont élevées à 1 520 456 dollars, pour ce qui est des dépenses couvertes par le Fonds général, et à 251 491 dollars, pour ce qui est de celles couvertes par les dons d'affectation spéciale. En 1974, les recettes de l'Institut au titre du Fonds général provenant de diverses sources se sont élevées à 1 834 123 dollars, ce qui a laissé un solde permettant de faire face aux dépenses de fonctionnement du début de l'année en cours, avant que les contributions ne soient versées. Compte tenu de l'augmentation attendue des contributions des Etats, le montant révisé des crédits

demandés pour 1975 au titre du Fonds général s'élève à 2 200 500 dollars. L'augmentation des dépenses est surtout due à la hausse des traitements et à l'inflation grandissante qui affecte tous les postes autres que les traitements, comme par exemple l'entretien des locaux, les impôts, les communications et les frais généraux.

125. Le Directeur général a gardé constamment à l'esprit la nécessité de réduire les dépenses d'administration au minimum compatible avec l'efficacité. Pour y parvenir, il a demandé pendant l'année écoulée au Service de gestion administrative du Secrétariat de l'ONU d'examiner la structure et les dépenses d'administration de l'UNITAR, comme on l'a signalé plus haut. Ce service a fait une enquête approfondie sur tous les aspects des travaux de l'Institut et formulé un certain nombre de recommandations et de suggestions utiles, qui ont toutes été mises en pratique. Le Directeur général est en mesure de faire savoir que la proportion des dépenses d'exécution est passée en 1974 à 70,4 p. 100, contre moins de 50 p. 100 en 1973. Il est résolu à réduire celle des pures dépenses d'administration et des frais généraux, partie en développant l'ensemble des activités de programme et partie en réalisant des économies dans les autres chapitres. Les rapports des vérificateurs intérieurs et extérieurs des comptes ont fourni à cet égard de précieuses indications.

ANNEXE I

Liste des membres du Conseil d'administration

Le Secrétaire général a nommé les personnes suivantes membres du Conseil d'administration de l'UNITAR pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 1973 :

M. Jean M. L. Baillou (France)

M. Henning Friis (Danemark)

M. Felipe Herrera (Chili) - Vice-Président

M. John Holmes (Canada)

M. Nikolay Inozemtsev (Union des Républiques socialistes soviétiques)

M. Josphat Njuguna Karanja (Kenya)

M. T. T. B. Koh (Singapour)

M. Manfred Lachs (Pologne)

Mme Lusibu Nkanza (Zaïre)

M. G. Parathasarathi (Inde)

M. Manuel Pérez Guerrero (Venezuela)

M. Harvey Picker (Etats-Unis d'Amérique)

M. Walter F. Rau (République fédérale d'Allemagne)

M. Najib Sadaka (Liban)

M. Raymond Scheyven (Belgique)

M. Toshio Shishido (Japon)

Mme Inga Thorsson (Suède)

M. Brian Urquhart (Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies)

M. Arsène Usher (Côte d'Ivoire)

M. Piero Vinci (Italie)

Sir Kenneth Younger (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) -  
Président

Les membres de droit du Conseil d'administration sont :

M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;

Le Président de l'Assemblée générale;

Le Président du Conseil économique et social;

Le Directeur général de l'UNITAR.

ANNEXE II

Liste des publications de l'UNITAR qui ont déjà paru  
ou qui sont en cours de préparation a/

A. Etudes de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/RR/1	<u>Social Psychological Techniques and the Peaceful Settlement of International Disputes, (1970), 39 pages (épuisé)</u>
UNITAR/RR/2	<u>Report of the International Research Conference on Race Relations, (1970), 19 pages (épuisé)</u>
UNITAR/RR/3	Gregory Henderson, <u>Emigration of Highly-Skilled Manpower from the Developing Countries (1970), 213 pages (épuisé)</u>
UNITAR/RR/4	Oscar Schachter et Daniel Serwer, <u>La pollution de la mer et ses remèdes (1970), 56 pages. Egalement en anglais et en espagnol</u>
UNITAR/RR/5	A. Hürfeld, W. Glaser et A. Szalai, <u>The Brain Drain from Five Developing Countries : Cameroon, Columbia, Lebanon, the Philippines and Trinidad and Tobago (1971), 173 pages</u>
UNITAR/RR/6	Ithiel de Sola Pool, Philip Stone et Alexander Szalai, <u>Communications, Computers and Automation for Development (1971), 61 pages</u>
UNITAR/RR/7	Terutomo Ozawa, <u>Transfer of Technology from Japan to Developing Countries (1971), 50 pages. Egalement en espagnol</u>
UNITAR/RR/8	Jack Baranson, <u>International Transfer of Automotive Technology to Developing Countries (1971), 95 pages</u>
UNITAR/RR/9	Daniel Serwer, <u>International Cooperation for Pollution Control (1972), 73 pages</u>
UNITAR/RR/10	R. Hal Mason, <u>The Transfer of Technology and the Factor Proportions Problem : the Philippines and Mexico (1971), 101 pages</u>
UNITAR/RR/11	Y. S. Chang, <u>The Transfer of Technology : Economics of Offshore Assembly; the Case of Semiconductor Industry (1971), 59 pages</u>
UNITAR/RR/12	Robert B. Stobaugh, <u>The International Transfer of Technology in the Establishment of the Petrochemical Industry in Developing Countries (1971), 67 pages</u>

a/ Brochées et en langue anglaise, sauf indication contraire.

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/RR/13	Walter A. Chudson, <u>The International Transfer of Commercial Technology to Developing Countries</u> (1971), 61 pages
UNITAR/RR/14	Lawrence H. Wortzel, <u>Technology Transfer in the Pharmaceutical Industry</u> (1971), 53 pages
UNITAR/RR/15	A. N. Bykov, avec la participation de A. V. Letenko et M. P. Strepetova, <u>Soviet Experience in Transfer of Technology to Industrially Less Developed Countries</u> (1973), 188 pages. Egalement en russe
UNITAR/RR/16	Marshall Childs, Harold Weitz et José Glasserman, <u>An Approach to the Analysis of Resolutions of the Economic and Social Council</u> (1972), 113 pages
UNITAR/RR/17	Berhanykun Andemicael et Anthony J. Murdoch, éd., <u>International Youth Organizations and the United Nations</u> (1973), 95 pages
UNITAR/RR/18	Alexander Szalai, <u>La situation des femmes aux Nations Unies</u> (1973), 55 pages. Egalement en anglais
UNITAR/RR/19	K. Rudy Meyer, <u>The Transfer of Technology to Developing Countries - The Pulp and Paper Industry</u> (1974), 52 pages
UNITAR/RR/20	Martin Hill, <u>Comment introduire davantage d'ordre, de cohérence et de coordination dans le système des Nations Unies</u> (1974), 115 pages. Publié comme document de l'ONU sous la cote E/5491, en espagnol, français et russe
UNITAR/RR/21	Joseph Barnea, <u>La crise de l'énergie et l'avenir</u> (à paraître; également en anglais)
UNITAR/RR/22	<u>The Brain Drain and Study Abroad</u> (à paraître)

B. Série des études de l'UNITAR sur le règlement pacifique des différends

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/PS/1	Sydney D. Bailey, <u>Peaceful Settlement of Disputes : Ideas and Proposals for Research</u> (1971), 57 pages
UNITAR/PS/2	Frank Edmead, <u>Analysis and Prediction in International Mediation</u> (1971), 50 pages
UNITAR/PS/3	Vratislav Pechota, <u>Structures de médiation complémentaires en matière de différends internationaux par des tierces parties</u> (à paraître; l'édition anglaise de 1971 compte 63 pages)

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/PS/4	Feng Yang Chai, <u>Consultations et consensus : un aspect du fonctionnement du Conseil de sécurité</u> (1971), 56 pages. Egalement en anglais
UNITAR/PS/5	Berhanykun Andemicael, <u>Le règlement pacifique de différends survenant entre Etats africains : rôles respectifs de l'ONU et de l'OUA</u> (l'édition anglaise de 1972 compte 68 pages)
UNITAR/PS/6	Vratislav Pechota, <u>L'action discrète : étude des bons offices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la cause de la paix</u> (à paraître; l'édition anglaise de 1972 compte 92 pages)
UNITAR/PS/7) UNITAR/RS/4)	Aida Levin, <u>The OAS and the UN : Relations in the Peace and Security Field</u> (1974), 96 pages. Egalement en espagnol
UNITAR/PS/8	K. Venkata Raman, <u>The Ways of the Peace-Maker</u> (à paraître)

### C. Ouvrages de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/ST/1	William R. Leonard, Béat Alexander Jenny et Offia Nwali, <u>UN Development Aid : Criteria and Methods of Evaluation</u> , édition révisée, (1971), 135 pages reliées (Arno Press) (épuisé)
UNITAR/ST/2	Oscar Schachter, Mohamed Nawaz et John H. Fried, <u>Towards Wider Acceptance of UN Treaties</u> (1971), 190 pages reliées (Arno Press)
UNITAR/ST/3	Jacques Rapoport, Ernest Muteba et Joseph J. Therattil, <u>Small States and Territories : Status and Problems</u> (1971), 216 pages reliées (Arno Press) (épuisé)
UNITAR/ST/4	Simon Abbott, éd., <u>The Prevention of Racial Discrimination in Britain</u> (1971), 502 pages reliées (Oxford University Press)
UNITAR/ST/5	Allan McKnight, <u>Atomic Safeguards : A Study in International Verification</u> (1971), 301 pages. Egalement disponible en édition reliée
UNITAR/ST/6	Guillermo J. Cano, éd., <u>Rios y Canales Navegables Internacionales : Aspectos Financieros, Jurídicos e Institucionales de su Desarrollo</u> (l'édition anglaise de 1974 compte 264 pages)
UNITAR/ST/7	Alexander Szalai, avec la participation de Margaret Croke et associés, <u>The United Nations and the News Media</u> (1972), 323 pages (en réimpression par UNIPUB)

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/ST/8	Marcos Kaplan, éd., <u>Corporaciones Públicas Multinacionales para el Desarrollo y la Integración de la América Latina (1972)</u> , 369 pages. Espagnol seulement (Fondo de Cultura Económica, Mexico)
UNITAR/ST/9	A. Mensah-Brown, éd., <u>African International Legal History</u> , 238 pages (à paraître)
UNITAR/ST/10	Sidney Maillick, éd., <u>The Making of the Manager : A World View (1974)</u> , 560 pages (Doubleday)
UNITAR/ST/11	J. Matos Mar, <u>El Perú de las Tres Razas (1974)</u> , 111 pages. Espagnol seulement
UNITAR/ST/12	M. B. Brodie et E. A. Life, éd., <u>Education for General Management : The Staff College Approach (1974)</u> , 144 pages

D. Etudes régionales de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/RS/1	A. H. Robertson, <u>Les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies (à paraître; l'édition anglaise de 1972 compte 72 pages)</u>
UNITAR/RS/2	Berhanykun Andemicael, <u>OAU and the UN : Relations Between the Organization of African Unity and the UN (à paraître)</u>
UNITAR/RS/3	Sir Peter Smithers, <u>Governmental Control : A Prerequisite for Effective Relations between the United Nations and Non-United Nations Regional Organizations (1973)</u> , 77 pages
UNITAR/RS/4) UNITAR/PS/7)	Aida Levin, <u>The OAS and the UN : Relations in the Peace and Security Field (1974)</u> , 96 pages. Egalement en espagnol

E. Série des conférences de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/LS/1	Sir Kenneth Younger, <u>The UN Charter and the Challenge of the 70's (1970)</u> , 26 pages
UNITAR/LS/2	Jan Tinbergen, <u>Towards a Better International Economic Order, (1971)</u> , 28 pages
UNITAR/LS/3	C. Wilfred Jenks, <u>The International Labour Organization in the UN Family (1971)</u> , 48 pages

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/LS/4	Robert M. Hutchins, <u>The Future of International Education</u> (1970), 22 pages
UNITAR/LS/5	F. Orrego Vicuña, <u>Tendencias del Derecho del Mar Contemporáneo</u> (1974), 254 pages. Espagnol seulement

F. Rapports de conférences de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/CR/1	<u>The Future of the United Nations Secretariat</u> (1972), publié conjointement avec l'Institute on Man and Science, Rensselaerville, N.Y., 40 pages
UNITAR/CR/2	<u>Colloque international sur la documentation de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales</u> (1972), publié conjointement avec l'Association de bibliothèques internationales, la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et la Fédération internationale de documentation, Genève, (UNITAR/EUR/SEM.1/REP) (l'édition anglaise compte 21 pages)
UNITAR/CR/3	<u>Relations Between the United Nations and Non-UN Regional Intergovernmental Organizations</u> , Liechtenstein (1973), 19 pages
UNITAR/CR/4	Harold Caustin, <u>The Search for New Methods of Technical Co-operation</u> (1974), 86 pages
UNITAR/CR/5	<u>The United Nations, Energy and Raw Materials</u> , réunion de Schloss Hernstein (Autriche) (1974), 11 pages
UNITAR/CR/6	<u>The Future and the United Nations; Proceedings of the UNITAR Conference on the Future</u> , Conférence de l'UNITAR sur le futur, tenue à Moscou du 10 au 14 juin 1974

G. Manuels de formation de l'UNITAR

<u>No de vente</u>	<u>Titre</u>
UNITAR/EX/11	<u>Manuel de l'assistance technique des Nations Unies</u> (1968). Egalement en anglais et en espagnol (l'édition anglaise compte 92 pages)
UNITAR/EX/15	<u>Manuel du financement extérieur</u> (1970) (l'édition anglaise compte 125 pages)
UNITAR/MAN/3	Gösta Westring, <u>Manuel sur les achats internationaux</u> . Egalement en anglais et espagnol

## H. Nouvelles de l'UNITAR

L'ONU et la mer, vol. 6, No 1 (1974). Egalement en anglais et espagnol

Le métier de délégué, vol. 6, No 2 (1974). Egalement en anglais

Numéro spécial, vol. 6, No 3 (1974). Egalement en anglais et espagnol

Technique et développement, vol. 6, No 4. Egalement en anglais

Les femmes et l'ONU, vol. 7, No 1 (1975). Egalement en anglais et espagnol

## ANNEXE III

Nombre et nationalité des participants aux cours de l'UNITAR<sup>a/</sup>

(1er juillet 1974-30 juin 1975)

Pays	Cours <sup>x</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
Algérie	1			1		1				1					2	
Allemagne (République fédérale d')	3			3		5				1	1					

## x Cours :

- A. Séminaires sur la documentation des Nations Unies;
- B. Séminaire à l'intention des diplomates vénézuéliens;
- C. Séminaire à l'intention des nouveaux représentants à l'Assemblée générale;
- D. Séminaires sur la documentation des Nations Unies (Genève);
- E. Séminaire à l'intention des diplomates mexicains;
- F. Séminaire sur les procédures de prise de décisions dans le système des Nations Unies (Genève);
- G. Programme de bourses ONU/UNITAR en droit international (1974);
- H. Cours de perfectionnement en droit international (Kinshasa);
- I. Cours de perfectionnement en droit international (Freetown);
- J. Séminaire sur le droit de la mer : les questions fondamentales et les techniques connexes (Genève);
- K. Séminaire sur la télédétection comme outil du développement économique;
- L. Séminaire sur la genèse d'une résolution;
- M. Séminaire Association des bibliothèques internationales/Fédération internationale de documentation/Fédération internationale des associations de bibliothécaires/Union des associations internationales/UNESCO/Système mondial d'information scientifique/UNITAR sur la documentation internationale (Genève);
- N. Modèle d'opération de maintien de la paix, en collaboration avec l'Académie internationale de la paix;
- O. Séminaire sur la Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Genève).

a/ Dans certains cas, les mêmes participants ont assisté à plus d'un séminaire.

b/ Egalement deux représentants en provenance de Cabinda (Angola).

c/ Egalement des participants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi que de diverses organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

## ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>x</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
Argentine			4	1		2				2			1	1		
Australie <sup>d/</sup>	3		1								1				1	
Autriche	1		1	1		1									1	
Bahreïn			5													
Bangladesh	1					1				1						
Barbade	1						1					1				
Belgique						1							1			
Bhoutan			3								1	1				
Brésil				1			1				1		1			
Bulgarie															1	
Burundi	1						1	1			1	1				
Cambodge	2			2		3				1			1			
Canada			9	3		2								3	2	
Chili			1			3					2	1				
Colombie	1					1				2						
Congo	1						1									
Costa Rica	2		1													
Côte d'Ivoire			4	1		1							1			
Cuba	1			1								2	2			
Dahomey								2			1					
Danemark	1					2								1		
Egypte	3		3			1	1					2				
El Salvador	1									1		1				
Equateur						1				1					1	
Espagne								1						1	1	
Etats-Unis d'Amérique	7						1							3		

<sup>d/</sup> Y compris un participant du Papua-Nouvelle-Guinée.

## ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>x</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
Ethiopie				1		1										
Fidji			1													
Finlande				3		4						1				
France	1		2			1				1	1		1		2	
Gabon				1		1				1						
Ghana			2			1			1		1					
Guatemala	4			1							1	1				
Guinée-Bissau	1															
Guyane	3		1													
Haute-Volta								1								
Honduras						1										
Hongrie															1	
Inde	2						1							1		
Indonésie	2		1	3		4	1				1			1	1	
Irak	1					2								1		
Iran	2		4	1		2					1		1	1	1	
Irlande	2			1		1										
Islande			1			1				1						
Israël	1			1											1	
Italie				1											2	
Jamaïque	2		1									1				
Japon						1				1		1				
Jordanie				1		2				1						
Kenya											1					
Koweït															1	
Laos											1					
Lesotho									1			1				
Liban													1		1	
Libéria									1							
Luxembourg				1												

## ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>x</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
Madagascar												1				
Malaisie			3	2												
Malawi	1		2						1							
Mali								1						1		
Malte				2						1						
Maroc	2												1		1	
Mauritanie								1						1		
Mexique	1				10	1				1		1			1	
Mongolie						4				2					2	
Népal	2															
Nicaragua			1									1				
Nigéria				2		3	1		1	2	1					
Norvège	2		2	1								1				
Nouvelle- Zélande	1		2			1				1				1	1	
Oman			1	1		2	1			3		1			1	
Ouganda	1						1		1							
Pakistan	1		2			2	1				2	1				
Panama										3						
Pays-Bas												1			1	
Pérou	1						1							1	2	
Philippines	1					1	1									
Pologne						2										
Portugal	1					1				1				1		
Qatar	5		2													
République arabe libyenne	1			1					1							
République arabe syrienne	1			1											1	

## ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>x</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
République centrafricaine								1								
République de Corée	1														1	
République démocratique allemande	2		2	3		4						2			1	
République Dominicaine	2		1									2				
République du Viet-Nam							1									
République socialiste soviétique d'Ukraine	1															
République-Unie de Tanzanie									2							
République-Unie du Cameroun									1		1	1				
Roumanie	1					1	1				1				1	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2		3	2		3				1		1		2	1	
Rwanda			2													
Saint-Siège	2			1						3	1	2		1		
Sénégal				1									1			
Sierra Leone									3							
Singapour	3		2								1				1	
Somalie							1									
Souaziland	1								1			1				
Soudan	1		3			2			1	2				1	1	

ANNEXE III (suite)

Pays	Cours <sup>x̄</sup>															
	A	B	C	D	E	F	G	H <sup>b/</sup>	I	J	K	L	M <sup>c/</sup>	N	O	
Sri Lanka				2			1					1				
Suède	1		1			1								1	1	
Suisse						2					1	1	1	1	1	
Tchad	1							1								
Tchécoslovaquie											1					
Thaïlande	2					2				2						
Togo								1								
Trinité-et-Tobago	1															
Tunisie	1		2	1		1		1								
Turquie			2	1		1				2			1		1	
Union des Républiques socialistes soviétiques				3											1	
Uruguay	1			1		1					1	1				
Venezuela	7	4	5	2		4				1	1	1			1	
Yémen	1										1	3				
Yémen démocratique								1			2					
Yougoslavie						2				1			1			
Zaïre				1		4		12		4	1		1		3	
Zambie	2							1								
TOTAL	105	4	83	57	10	93	19	23	15	45	33	34	18	32	34	

## ANNEXE IV

Nombre et nationalité des participants aux programmes de l'UNITAR

(1966-30 juin 1975)

Afghanistan .....	11	Gabon .....	18
Afrique du Sud .....	3	Gambie .....	5
Albanie .....	1	Ghana .....	31
Algérie .....	20	Grèce .....	10
Allemagne (République fédérale d') .....	20	Grenade .....	2
Antigua .....	1	Guatemala .....	19
Arabie Saoudite .....	14	Guinée .....	11
Argentine .....	30	Guinée-Bissau .....	1
Australie <u>a/</u> .....	15	Guinée équatoriale .....	1
Autriche .....	12	Guyane .....	19
Bahamas .....	4	Haïti .....	10
Bahreïn .....	21	Haute-Volta .....	7
Bangladesh .....	5	Honduras .....	18
Barbade .....	12	Hongrie .....	9
Belgique .....	11	Iles Cook .....	1
Bhoutan .....	19	Iles Gilbert et Ellice .....	1
Birmanie .....	5	Iles Salomon .....	1
Bolivie .....	12	Inde .....	27
Botswana .....	11	Indonésie .....	47
Brésil .....	19	Irak .....	33
Bulgarie .....	8	Iran .....	31
Burundi .....	13	Irlande .....	9
Cambodge .....	29	Islande .....	6
Canada .....	34	Israël .....	12
Chili .....	33	Italie .....	14
Chine .....	12	Jamaïque .....	16
Chypre .....	14	Japon .....	13
Colombie .....	18	Jordanie .....	14
Communauté de l'Afrique orientale .....	2	Kenya .....	28
Congo .....	0	Koweït .....	24
Costa Rica .....	16	Laos .....	11
Côte d'Ivoire .....	17	Lesotho .....	10
Cuba .....	14	Liban .....	6
Dahomey .....	18	Libéria .....	13
Danemark .....	6	Luxembourg .....	1
Dominique .....	1	Madagascar .....	12
Egypte .....	41	Malaisie .....	30
El Salvador .....	12	Malawi .....	19
Emirats arabes unis .....	8	Mali .....	22
Equateur .....	22	Malte .....	14
Espagne .....	8	Maroc .....	12
Etats-Unis d'Amérique .....	33	Maurice .....	8
Ethiopie .....	14	Mauritanie .....	10
Fidji .....	15	Mexique .....	58
Finlande .....	15	Monaco .....	1
France .....	17		

a/ Y compris deux participants du Papua-Nouvelle-Guinée.

Mongolie .....	21	Rwanda .....	13
Népal .....	19	Saint-Christophe .....	1
Nicaragua .....	10	Sainte-Lucie .....	2
Niger .....	13	Saint-Siège .....	13
Nigéria .....	45	Samoa-Occidental .....	3
Norvège .....	11	Sénégal .....	18
Nouvelle-Zélande .....	17	Sierra Leone .....	19
Oman .....	16	Singapour .....	26
Ouganda .....	25	Somalie .....	14
Pakistan .....	34	Souaziland .....	25
Panama .....	12	Soudan .....	38
Paraguay .....	12	Sri Lanka .....	13
Pays-Bas <u>b/</u> .....	10	Suède .....	18
Pérou .....	21	Suisse .....	14
Philippines .....	33	Surinam .....	1
Pologne .....	16	Tchad .....	14
Portugal .....	8	Tchécoslovaquie .....	8
Qatar .....	16	Thaïlande .....	40
République arabe libyenne .....	15	Togo .....	12
République arabe syrienne .....	18	Tonga .....	1
République centrafricaine .....	11	Trinité-et-Tobago .....	26
République de Corée .....	12	Tunisie .....	23
République démocratique allemande ..	20	Turquie .....	24
République Dominicaine .....	16	Union des Républiques socialistes	
République du Sud Viet-Nam .....	10	soviétiques .....	19
République socialiste soviétique		Uruguay .....	17
d'Ukraine .....	1	Venezuela .....	44
République-Unie de Tanzanie .....	28	Yémen .....	13
République-Unie du Cameroun .....	17	Yémen démocratique .....	11
Roumanie .....	29	Yougoslavie .....	12
Royaume-Unie de Grande-Bretagne		Zaïre .....	56
et d'Irlande du Nord .....	21	Zambie .....	25

---

b/ Y compris un participant des Antilles néerlandaises.

## ANNEXE V

Contributions à l'UNITAR  
(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Contributions</u> <u>1974</u>
1. <u>Fonds général</u>	
Allemagne (République fédérale d') .....	239 473
Argentine .....	17 250
Australie .....	14 872
Autriche .....	10 000
Barbade .....	250
Belgique .....	64 450
Canada .....	61 356
Chili .....	6 000
Côte d'Ivoire .....	20 833
Danemark .....	25 000
Emirats arabes unis .....	15 000
Equateur .....	607
Etats-Unis d'Amérique .....	400 000
Finlande .....	42 614
Ghana .....	46 348
Grèce .....	2 500
Guyane .....	446
Hongrie .....	4 016
Indonésie .....	3 000
Irak .....	15 200
Iran .....	10 000
Irlande .....	9 320
Italie .....	199 971
Japon .....	50 000
Kenya .....	2 000
Libéria .....	1 500
Norvège .....	55 840
Nouvelle-Zélande .....	7 255
Pakistan .....	4 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	101 449
Sénégal .....	33 207
Sri Lanka .....	991
Suède .....	68 729
Suisse .....	54 744
Union des Républiques socialistes soviétiques .....	40 000
Uruguay .....	500
Venezuela .....	20 000
Yougoslavie .....	5 000
Zaïre .....	30 000
	<hr/>
TOTAL .....	1 584 321
	<hr/>

	<u>Contributions 1974</u>
2. <u>Dons d'affectation spéciale</u>	
Beulah Edge Trust .....	50 000
Fondation Rockefeller .....	5 667
Union des Républiques socialistes soviétiques - Fonds pour la formation et la recherche .....	<u>128 535</u>
TOTAL .....	<u>184 202</u>

---

## كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

### 如何获取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---